

Ah! l'hiver



Ce skieur, pince-sans-rire sans doute, nous indique aimablement la hauteur de la dernière bordée de neige qui a recouvert le Danemark. Il skie sur la route et dégage avec son bâton un panneau de signalisation interdisant aux voitures de doubler à cet endroit. Pauvres pelletiers!!!



Le Carnaval de Québec célèbre cette année son 25e anniversaire. Excellent prétexte pour que le Bonhomme Carnaval aille faire un peu de promotion en Californie, tout au chaud. Il a profité de l'occasion pour rencontrer son aimé Mikey Mouse qui, lui, vient de célébrer son 50e anniversaire. A l'arrière, le château de la Belle au bois dormant.



Deux jeunes Québécois ont sorti leurs bicyclettes pour parcourir les rues de la Vieille Capitale, profitant du temps qui s'était singulièrement radouci depuis les dernières bordées. Mais la circulation est risquée et un bon rhume se cache sous chaque flaque d'eau. Depuis, le tout a gelé très dur...



Marcel Fortin, de North Bay, s'est lassé d'enfoncer toujours dans la neige lorsqu'il fait les relevés des compteurs de gaz dans cette capitale du nord ontarien. Rien de mieux qu'une bonne paire de raquettes qui réduit énormément l'effort physique demandé.

La Voix de l'Est

VOL. 43 — NO 167

GRANBY, JEUDI 4 JANVIER 1979

Livraison domicile \$1.50 par semaine
Semaine: 25 cents-Samedi: 40 cents

Déception des contribuables

Le maire Yvon Hamel brille par son absence

Par Geneviève Millot
MARIEVILLE - Le budget 1979 de la ville de Marieville a été adopté lors de l'assemblée régulière du mois de janvier dans une atmosphère survoltée alors que la salle des délibérations du conseil n'était plus assez grande pour contenir l'assistance.

C'est que les membres du Comité 450, ce groupement de contribuables touchés par l'imposition de la taxe spéciale d'améliorations locales imposée par le règlement 450, étaient présents au complet ainsi que les résidents de Marieville curieux de savoir si le maire Paul-Yvon Hamel se rendrait à la demande du Comité, soit curieux de savoir si la séance du 2 janvier serait présidée par le maire ou par son adjoint, M. Normand Martel.

Or, le maire était de nouveau absent. Une lettre de lui aux membres du conseil figurait parmi les items à l'ordre du jour de l'Assemblée mais, à la

demande de quatre des conseillers (M. Marcel Patenaude aurait aimé qu'elle soit rendue publique sur le champ) sa lecture a été remise à l'assemblée d'aujourd'hui de janvier qui se tiendra le 15.

Cependant le greffier, M. Yves G. Vincent, a pu lire la réponse du maire au président du Comité 450, M. Normand Campbell, lettre que M. Hamel qualifie d'un "peu cavalière et indécente" et à laquelle il réplique qu'il a été élu par l'ensemble de la population de la ville et non pas seulement par le groupe du Comité 450.

En conséquence, le maire Hamel ne pense pas à avoir à se justifier de sa présence ou de ses absences aux assemblées publiques du conseil à quelques contribuables en particulier et il conclut en faisant remarquer que la loi des cités et villes est claire sur ses droits et devoirs comme premier magistrat et qu'il entend respecter ces

droits et devoirs aussi longtemps qu'il sera maire de Marieville.

Cependant, dans la salle, plusieurs contribuables furent déçus, non par la réponse du maire à M. Campbell, mais par l'abstention du conseil de rendre publique la missive à lui destinée. Plusieurs n'ont pas caché qu'ils espéraient qu'il s'agissait d'une lettre de démission et le conseil n'a ni confirmé, ni infirmé qu'il pourrait, en fait s'agir d'un départ de M. Hamel: MM. Normand Martel, Marcel Racicot, Jacques Veronneau et Armand Gladu ont simplement décidé qu'avant toute chose le conseil voulait étudier les implications des propos du maire Hamel avant de rendre public un texte qu'ils avaient juste avant le début de la séance.

Loin d'éclaircir la situation et de rétablir la confiance de l'assistance en l'unité des autorités municipales, cette position a donné l'impression d'une désunion entre le maire et ses conseil-

ers. Ce qui renforce encore cette impression dans l'esprit du public est certes la démission au cours du mois de décembre du conseiller au siège no 1 (quartier no 3), M. Gérard Beaulé "pour des raisons personnelles et de santé".

Dans ce dernier cas, des élections sont prévues pour son remplacement dans un délai assez bref: la présentation des candidats à ce poste vacant aura lieu le 28 janvier et des élections suivront, si nécessaires, le 4 février.

Alors que la ville se trouve dans une situation financière serrée avec un déficit accumulé de quelque \$200,000 une augmentation du taux de la taxe foncière qui, avec l'adoption du nouveau rôle d'évaluation porte les pourcentages à des limites difficilement supportables selon certains contribuables qui les évaluent entre 70 et 112% selon le cas, on peut prévoir, à Marieville, des semaines difficiles pour le conseil et le maire.

Le budget 1979

Le strict minimum pour Marieville

Par Geneviève MILLOT
MARIEVILLE - M. Marcel Patenaude, conseiller municipal de la ville de Marieville responsable des Finances municipales a présenté le budget 1979 à la population et au conseil en l'absence du maire Paul-Yvon Hamel. C'est donc un budget de \$2,003,720 que le conseil aura à administrer au cours des prochains 12 mois. Budget qui ne permet aucune dépense autre que le strict minimum et dont 25% est consacré au paiement des salaires des employés des divers services municipaux.

Dans la présentation de ses prévisions pour 1979, M. Patenaude a souligné que le conseil a fait des coupures sévères dans les demandes des divers services municipaux mais que, cependant, la qualité des services offerts aux contribuables ne devraient pas souffrir de ce serrage de ceinture.

Cependant une augmentation du taux de la taxe foncière générale de l'ordre de \$0.15 portant celui de \$1.05 à \$1.20 assurera l'absorption d'une partie du déficit de la ville de Marieville, déficit qui se chiffre pour la seule année 1978 à quelque \$90,000 dû principalement à un manque à gagner au niveau de la ristourne sur la taxe de vente par le gouvernement provincial, ristourne qui n'a atteint qu'une somme de \$286,000 alors que le budget 1978 la prévoyait d'un montant de \$375,000.

D'autre part, une taxe spéciale de \$0.30 sera prélevée pour cette année seulement afin de permettre à la ville d'effacer rapidement son déficit accumulé au cours des dernières années financières. Cependant les taxes de services restent inchangées ainsi que le taux de la taxe d'affaires, mais il sera prélevé aussi une taxe sur les terrains vacants, taxe créée selon la loi.

Le nouveau rôle d'évaluation de la ville de Marieville présente une valeur imposable de \$47,714,400 et le taux de la taxe générale qui était de \$1.75 en 1978 se trouve du fait de l'augmentation du rôle ramenée à \$1.05, ce qui explique le taux augmenté de la taxe à \$1.20. Mais certains contribuables ont vu la valeur de leur propriété portée de \$25,000 à \$63,000! L'augmentation qu'ils subiront est de l'ordre de 112% selon un rapide calcul fait lors de l'assemblée publique.

Si pour le maire-adjoint, M. Normand Martel, qui présidait l'assemblée il s'agit là d'un cas particulier et que le contribuable en question "a la maison pour..." il n'en reste pas moins que plusieurs se trouvent particulièrement inquiets en ce début d'année 1979.

Les revenus

Les revenus de la ville de source locale se montent à \$1,284,530; en compensation, à \$45,317; en services offerts à d'autres villes, à \$138,324; en services à d'autres personnes, à \$12,300; en revenus d'autres sources à \$58,700 et en subventions à \$464,549, dont \$286,000 en ristourne sur la taxe de vente et \$36,374 selon la loi 45 accordant une subvention statutaire à toutes villes ayant plus de 5,000 âmes. Là le montant reste douteux puisqu'il faudra que Marieville prouve "hors de tout doute" qu'elle compte effectivement plus de 5,000 âmes!

Les dépenses

Les postes de dépenses sont bien plus nombreux que ceux des revenus et si le conseil a équilibré le budget, c'est-à-dire si les dépenses ne dépassent pas les prévisions en revenus cela tient à ce que les autorités municipales n'ont envisagé aucun travail ni projet de quelque ampleur que ce soit pour 1979: ce sera une année de restrictions totales.

Ainsi, au poste de la législation, on prévoit consacrer la somme de \$21,000, mais il faudra qu'un règlement soit adopté sans obstruction pour que cette somme soit disponible dans son entier. Il est question ici des salaires des édiles et de leurs frais de déplacement, frais autorisés par résolution évidemment. Or, le conseiller Normand Martel a avoué que les conseillers prévoient augmenter leur salaire annuel de \$400 et celui du maire de \$800, les portant respectivement à \$2,400 et \$4,800 au lieu de \$2,000 et \$4,000.

D'autre part, au poste de l'application de la loi un montant de \$14,650 est prévu; au greffe, \$29,200; à l'évaluation, \$9,000; les contributions de l'employeur immobilisent \$56,000; l'administration générale, \$176,275; le service de la police, \$232,970; service des incendies, \$32,005; service de la voirie, \$137,075; déneigement des rues, \$38,975; éclairage des rues, \$43,170; circulation, \$8,400; station de pompage, \$142,075; contrat de ramassage des vidanges, \$53,000; service de l'aqueduc, \$21,100; service des égouts, \$9,250; santé et bien-être, \$1,067; urbanisme, \$17,042; promotion industrielle (participation à la Commission industrielle montréalaise) \$17,326; loisirs et culture, \$121,325; immobilisations à même les revenus, \$12,000 (consacrés à la réorganisation physique et mobilière de l'hôtel de ville à la suite du départ de la Sûreté du Québec dont le bail n'est pas renouvelé); et les autres dépenses, \$810,815.

Mais ces autres dépenses regroupent le rachat des obligations: \$154,000; le remboursement du fonds de roulement: \$25,000; les intérêts sur obligations: \$335,315; les intérêts et frais de banque: \$18,000; le déficit, \$200,000; le remboursement de certaines taxes: \$1,500; le déficit de la caisse-subvention UF: \$67,000 et la location de l'aréna: \$10,000.

Comme l'a souligné le responsable des finances de la ville de Marieville, "il faudra que la municipalité récupère au plus vite les arriérés en vertu des taxes spéciales". Ces arriérés, au premier janvier se chiffraient par \$250,000 et un paiement de \$350,000 étant exigible la ville aura dû, une fois encore emprunter pour faire face à ses obligations, ce qui alourdit d'autant le fardeau de l'ensemble de la population.

Pour le conseil il s'agira de suivre de près, cette année, les dépenses et de veiller à ce que les entrées se fassent régulièrement. Déjà le taux d'intérêt sur les taxes en arriérés a été fixé à \$1.5% par mois, ce qui devrait inciter les contribuables à s'acquitter au plus tôt de leurs dûs.

Lac Brome

Une taxe indéterminée

LAC BROME (JDB) - Si les prévisions budgétaires pour 1979 ont été officiellement adoptées le 28 décembre dernier, ce n'est qu'aux environs du 10 janvier prochain que le conseil municipal fixera le nouveau taux de la taxe foncière, parce que ce n'est qu'à cette date qu'il sera en possession du rôle d'évaluation pour l'année 1979.

Néanmoins, si on examine le budget, on constate que la ville de Lac Brome escompte en taxes foncières, un montant de \$672,700 soit sensiblement le même que celui qui fut révoqué cette année, \$671,650. C'est donc en accomplissant une simple opération mathématique que le taux de la taxe foncière sera fixé, au début de janvier.

Le rôle d'évaluation en vigueur en 1978 était de quelque \$42 millions, et sa valeur par rapport à la valeur réelle des propriétés était inférieure à 50%. La mise sur pied d'un rôle répondant aux normes du ministère des Affaires municipales entraînera donc un réajustement du taux de la taxe foncière, établie pour 1978, à \$1.75 du cent dollars d'évaluation, ce qui pour la majorité des contribuables ne devrait se traduire par aucune augmentation de taxes, certains qui ont été sous-évalués risquent, cependant, de recevoir un compte de taxes nettement plus élevé que l'an dernier, alors que ceux qui ont été sur-évalués seront parmi les chanceux qui subiront une baisse de leurs taxes foncières. Mais ce sera le statu-quo pour la grande majorité des payeurs de taxes, ainsi que devait le souligner M. Raymond Poitras, gérant municipal de Ville de Lac Brome.

Quant aux autres taxes en vigueur à Lac Brome, aucun changement si ce n'est au niveau des piscines, alors que la taxe passera de \$25 à \$35, soit une augmentation de \$10 ou 40%.

La taxe d'eau reste stable à \$95 par logement, et la taxe d'eau au compteur est toujours au taux de \$0.40 du mille gallons d'eau.

La taxe de vidanges se maintient à \$28 par logement, la taxe d'égout à \$85 par logement et la taxe d'égout au compteur sera encore établie au tarif de \$85 par achat de 200,000 gallons d'eau, montant qui couvre les frais de rejet des eaux usées.

Pour ne consentir à aucune augmentation majeure des taxes, le conseil municipal a adopté un budget "serré" dont l'élaboration a exigé un travail d'équipe et dont l'application demandera la collaboration de tous, des contribuables aux employés de la ville.

La méthode de travail dite base zéro, appliquée aux prévisions de budgétaires de certains secteurs d'activités municipales, a entraîné une réévaluation complète des besoins, de l'échelle des priorités à respecter au sein d'un département, en quelque sorte à une remise en question des gestes posés par les autorités municipales au cours des dernières années. L'exercice n'a pas été facile, aux dires de M. Raymond Poitras, mais les résultats sont que, pour les départements visés, comme l'aqueduc, l'égout, la ville a réduit les budgets d'opération tout en étant en mesure d'assurer la même qualité de service, et pour cela, il faudra compter sur la collaboration incessante des employés municipaux.

La préoccupation de vivre selon ses moyens a toujours été dominante à la table du conseil de Lac Brome, et on ne peut pas dire que cette façon de procéder, empreinte de réalisme, ait donné de si mauvais résultats à date. Pour l'appliquer à l'ensemble de la vie municipale, il ne manque plus que la collaboration du contribuable, qui devra réfléchir sérieusement à ce qu'il est prêt à payer pour obtenir les services que lui considère comme prioritaires, mais qui le sont vraiment à l'ensemble de la collectivité.

Autres informations en page 2.

Panne de courant le sourire dans la région matinal

COWANSVILLE - Environ 4,000 abonnés de l'Hydro-Québec ont été privés d'électricité durant la nuit de mardi à mercredi, en raison du bris d'un isolateur sur la ligne de transport de 49 kw. La panne a débuté à 1 heure du matin, affectant ainsi les résidents du secteur Sweetsburg de Cowansville. Pour la plupart, le tout rentrait dans l'ordre à 4 heures 15, mais certains abonnés ont fait face au manque de courant jusqu'à 10 heures 30.

La panne a aussi touché la station de Sutton, qui s'alimente sur la même ligne. Les clients de Sutton, West Brome, Abercorn, du canton de Dunham, ainsi que quelques abonnés de Lac Brome, n'ont vu l'électricité revenir que vers 8 heures 15.

La plupart de ceux qui passent pour généreux, acquièrent cette réputation à bon marché. Consultez leurs créanciers.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES

Courtiers
42, Principale, Granby.
372-4014

La météo

Montréal: régions montagneuses de l'Estrie: ciel variable et froid. Maximum, moins 11 à moins 13. Vendredi: beau et froid.

PHARMACIES
JEAN GOUTU

168, rue PRINCIPALE, Granby - 372-6666
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h exc. sam. et dim. 21h

Le budget 1979

Simple hausse de 4.6% à Lac Brome

LAC BROME (JdB) - Les dépenses d'opération de Lac Brome s'élèveront, en 1979, à \$1,776,250, comparativement à \$1,694,650 en 1978, ce qui représente une augmentation de \$81,600 ou un peu plus de 4.6%.

Quant à la répartition de ce montant global entre les huit postes budgétaires que l'on retrouve au chapitre des dépenses, elle s'établit de la façon suivante:

L'administration exigera un montant de \$156,000 alors qu'en 1978, quelque \$150,000 avaient été répartis à ce département; dans les prévisions de 1979, l'administration représentera 8.8% de l'ensemble des dépenses prévues comparativement à 9% en 1978. L'augmentation de \$6,000 par rapport à l'an dernier est due à trois facteurs: la mise en application d'un plan de retraite, l'augmentation des contribuables versées par l'employeur et la tenue d'élections municipales en novembre 1979.

La sécurité publique disposera d'un budget d'opération de \$215,000, comparativement à \$182,850 en 1978, ou en termes de pourcentage 12.1% de l'ensemble des dépenses escomptées par la municipalité contre 11.1% en 1978. Le service de police accapare, à lui seul, \$177,800 contre \$149,900 en 1978, de ce montant \$157,000 constitue la masse salariale, à comparer avec \$134,000 l'an dernier. C'est donc au chapitre des salaires qu'il faut rechercher la cause de l'augmentation du budget d'opération incombant au service de police qui, c'est là un fait à souligner, continuera d'opérer avec le même nombre de policiers et sur la même base qu'au cours des années précédentes. Le département des incendies disposera de \$33,725 contre \$30,200 en 1978, et la protection civile, de \$3,475 contre \$2,750 en 1978.

Les Transports routiers se voient attribuer un montant de \$257,750 ou 14.5% des dépenses, en 1978, on relevait à ce poste budgétaire, la somme de \$232,800 ou 14.1% des dépenses. La voirie municipale s'accapare la somme de \$77,600 contre \$67,800 en 1978, l'enlèvement de la neige, \$121,000 contre \$102,700 en 1978. Les augmentations sont dues aux hausses de salaires, aux coûts plus élevés du matériel requis ainsi que, dans le cas de l'enlèvement de la neige, aux contrats nouvellement négociés et à dix milles de chemins à entretenir en plus cette année.

L'éclairage des rues nécessitera \$54,000 soit le même montant que celui budgété en 1978, montant qui ne fut d'ailleurs pas complètement dépensé, et la circulation et le stationnement, \$5,150 à comparer avec \$8,300 l'an dernier.

L'hygiène du milieu aura un budget de \$159,650 ou 9% des dépenses, comparativement à \$152,700 ou 9.1% l'an dernier. Le service d'aqueduc, \$32,550 contre \$33,300 en 1978, les égouts, \$63,500 contre \$64,900 en 1978 et l'enlèvement des ordures ménagères, \$63,600 contre \$54,500 en 1978. La hausse enregistrée en ce qui concerne la cueillette des vidanges est due à la majoration de 9% du contrat accordé par la ville, majoration qui est établie, chaque année, en rapport avec le taux d'inflation.

L'urbanisme et la mise en valeur du territoire se voit allouer un montant de \$27,675 ou 1.5% des dépenses, comparativement à \$21,400 ou 1.3% en 1978. L'enveloppe se décompose comme suit: développement commercial et industriel, \$10,500 contre \$2,000 en 1978, logement, \$2,000 contre \$1,900 en 1978 et \$15,175 pour le zonage et l'urbanisme.

Les loisirs et culture disposeront d'un montant de \$44,000 ou 2.5% du total des dépenses, alors que l'an dernier, ils disposaient d'une somme de \$40,500 ou 2.5% des dépenses. Ce poste budgétaire comprend l'entretien des patinoires, \$12,750 contre \$11,900 en 1978, la plage, \$3,150 contre \$3,200 en 1978, les parcs, \$10,300 contre \$9,600 en 1978, la bibliothèque, \$17,000 contre \$15,000 en 1978 et le musée, \$800.

Les autres activités bénéficieront de \$128,475 ou 7.2% de l'ensemble des dépenses, comparativement à \$134,900 ou 8.1% l'an dernier. Les édifices, \$18,300 contre \$16,500 l'an dernier, les véhicules et machineries, \$66,175 contre \$83,400 en 1978, et les dépenses en immobilisation, \$44,000 contre \$35,000 en 1978.

Enfin, les autres dépenses prennent la part du gâteau avec un budget de \$787,700 ou 44.4% des dépenses, à comparer avec \$779,500 ou 47.1% en 1978. On retrouve le rachat d'obligations, \$165,900, les émissions d'obligations, \$574,800, les emprunts temporaires intérêts, \$7,000 et le remboursement d'un cinquième des coûts de confection du nouveau rôle d'évaluation, \$40,000.

Revenus

Les taxes de source locale procureront, à la ville de Lac Brome, un revenu global de \$937,350, soit sensiblement le même que celui de l'an dernier, qui se chiffrait à \$933,900.

Ce total se décompose de la façon suivante: taxes foncières, \$672,700 (\$671,650 en 1978), taxe d'eau, \$91,675 (\$91,200 en 1978), la taxe de vidanges, \$62,500 (\$60,200 en 1978), la taxe d'égouts, \$74,375 (\$74,400 en 1978), la taxe d'égouts au compteur \$14,000 (même montant en 1978), taxe sur les piscines, \$2,100 (\$1,350 en 1978) et la taxe d'eau au compteur, \$20,000 (\$20,100 en 1978).

Les compensations tenant lieu de taxes représentent un montant de \$19,200 contre \$6,050 recueillis en 1978. Il faut souligner que c'est seulement cette année que Lac Brome appliquera le taux de perception de \$0.50 du cent dollars d'évaluation aux organismes tels que commissions scolaires.

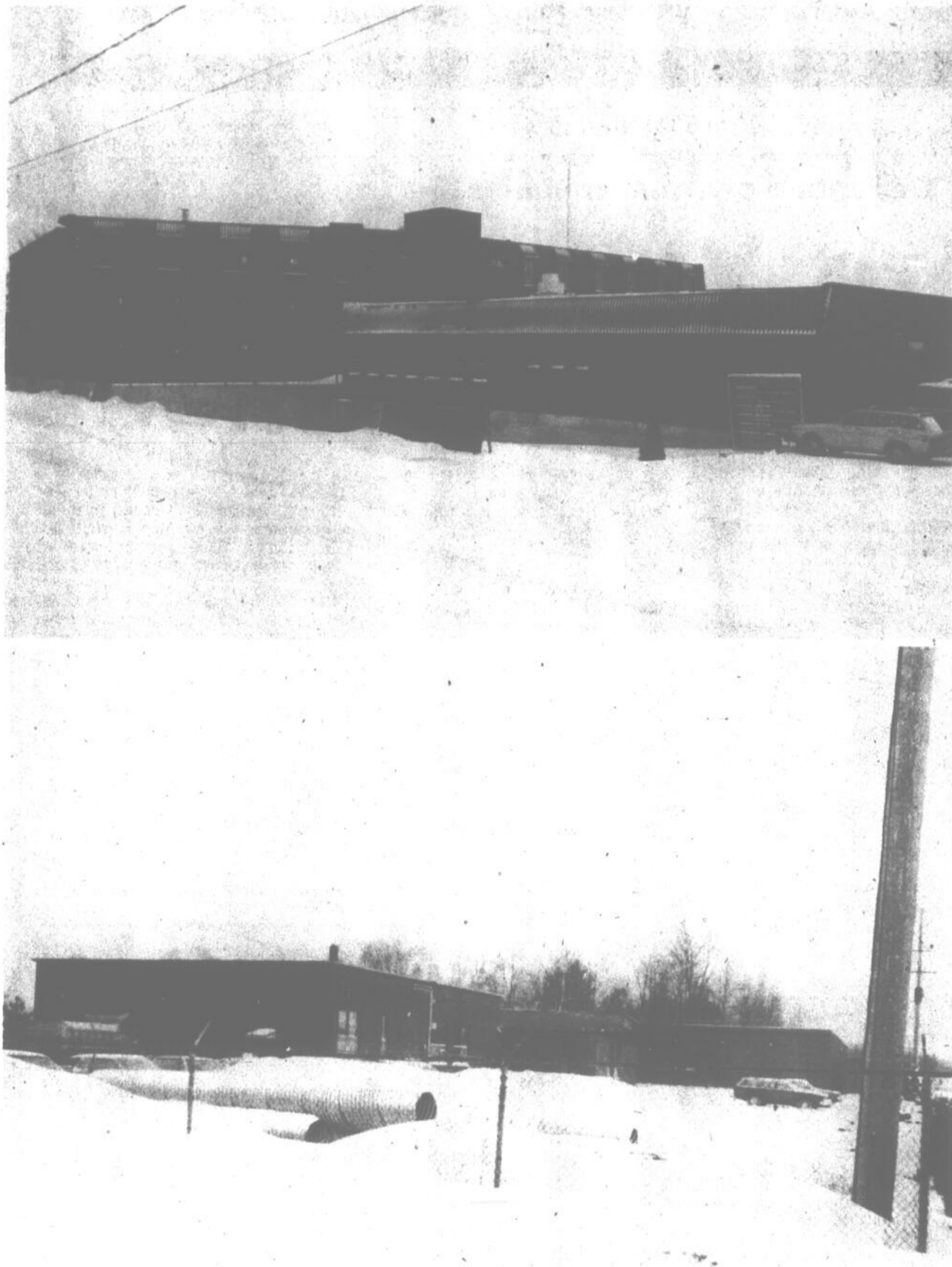
Les revenus provenant de services rendus à d'autres municipalités totalisent \$4,400 contre \$4,300 l'an dernier. Il s'agit ici de l'entente de protection contre les incendies, conclue avec la municipalité de Bolton Ouest.

Les revenus provenant de services rendus à d'autres personnes donnent un montant de \$32,900 contre \$16,400 en 1978, cette augmentation sensible est surtout due à la mise en opération d'un camion pour le vidange de fosses septiques.

Les autres revenus de source locale devraient rapporter la somme de \$113,400 contre \$46,000 l'an dernier, on relève les amendes, \$14,000, les incendies de véhicules et déplacements extérieurs, \$2,500, les arrérages de taxes, \$8,000 et les taxes sur les mutations de propriété, \$12,000.

Les transferts inconditionnels, c'est-à-dire la taxe de vente, représentent un montant de \$210,000 comparativement à \$235,000 en 1978.

Enfin, les transferts conditionnels devraient permettre à la ville de Lac Brome de rapatrier un montant de \$459,000 à comparer avec \$453,000 l'an dernier. Ces transferts sont les suivants: aqueduc et égouts, \$335,100, la protection contre les incendies, \$29,900, l'entretien des chemins l'hiver, \$92,000 et les loisirs, \$2,000.



Deux réalisations

Le Centre d'accueil de Cowansville est maintenant érigé, il ne reste plus qu'à procéder à l'aménagement intérieur sous la direction du directeur général, M. Rioux. La bâtisse qui s'intègre au centre-ville, constitue, une des réalisations majeures qui se soient concrétisées en 1978. D'autre part, la ville a entrepris, l'an dernier, la relocalisation de certains services dont celui des Travaux publics, grâce à des travaux d'agrandissement au garage municipal, travaux qui sont maintenant terminés et qui ont été rendus possibles grâce à une participation gouvernementale. Deux réalisations qui illustrent bien

combien 1978 fut, à Cowansville, une année remplie d'activités.

Utilisation dangereuse

Un sexagénaire bénéficie d'un sursis de sentence

COWANSVILLE (GV) - Un résident du canton de Dunham qui avait été arrêté le printemps dernier pour avoir déchargé une arme à feu sur plusieurs personnes a profité, hier, de la clémence du tribunal qui lui a tout simplement accordé un sursis de sentence assorti d'une ordonnance de probation de deux années.

Le juge Gérard Normandin a d'abord tenu compte de l'âge de l'accusé qui atteindra bientôt les 70 ans et du fait qu'il ne possédait aucun antécédent judiciaire. "Ce n'est pas à son âge qu'il se lancera dans le crime", lui avait fait remarquer au cours de ses représentations sur sentence son procureur, Me Pierre Gibeau.

Au cours de l'après-midi du 16 mai '78, Otto Hinz tira un coup de feu en direction de son épouse qu'il atteignit à un bras. Par la suite, alors que des ambulanciers et des policiers ve-

naient à la rescousse de cette dernière, il récidivait en faisant feu dans leur direction. Heureusement, personne n'était atteint.

Quelques minutes plus tard, les policiers l'appréhendaient au moment où il rechargeait la carabine dans le but de mettre fin à ses jours. Pendant le déroulement de ces événements, sa soudaine crise de fureur l'avait même poussé à allumer des foyers d'incendie dans sa maison et dans une remise. Les sapeurs réussissaient cependant à sauver la maison des flammes, mais le feu rasait l'autre bâtiment.

Après une série d'examen et de traitements au Centre hospitalier de Sherbrooke, le sexagénaire était traduit devant la Cour pour y être accusé de tentative de meurtre.

Les circonstances entourant l'affaire incitèrent le représentant du ministère public à réduire à une possession d'arme à feu dans

un dessin dangereux l'acte d'accusation original. Il semblerait que le vieil homme était en proie à une violente dépression lorsqu'il a commis ces actes dangereux.

Mieux portant, l'accusé s'est présenté, hier, devant le juge Normandin, au Palais de justice de Cowansville, et a reconnu sa culpabilité sous l'accusation portée en vertu de l'article 85 du Code criminel.

Agissant pour la Couronne, Me Claude Noiseux a tenu compte de l'état physique de l'accusé et de son âge pour suggérer au tribunal de le faire bénéficier d'un sursis de sentence.

Il a néanmoins insisté pour qu'il soit soumis à une probation de deux années avec l'obligation de garder la paix et qu'il lui soit défendu d'avoir en sa possession une arme à feu pour une période de cinq années.

Après avoir endossé ses recommandations, le tribu-

nal a de plus ordonné la confiscation de "l'arme" utilisée par l'accusé et lui a ordonné de ne pas communiquer avec son épouse.

Il a enfin rejeté la demande du procureur de la défense qui avait réclamé une libération incondition-

nelle de son client en invoquant les dispositions de l'article 662 du Code criminel en expliquant qu'il ne pouvait y donner suite en raison de la gravité de l'offense, et ce même si son épouse s'en était tirée avec une blessure à un bras.

Coup d'oeil

Partie de cartes

COWANSVILLE - Le club Bonne Entente de Cowansville organise une partie de cartes, le 10 janvier prochain, au Centre de formation des adultes, à compter de 13 heures 30. Il y aura des prix de table, de présence ainsi qu'un gros lot.

Comptoir

DUNHAM - L'Afeas de Dunham organise un comptoir familial le jeudi 4 janvier au sous-sol de l'Église Sainte-Croix de Dunham, de 13 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures. A cete occasion, il y aura vente de linge usagé et de pâtisseries.

L'Heritage

RESTAURANT - BAR-SALON
 1092 Principale, Granby



EN VELETTE
 JEUDI -
 VENDREDI
 SAMEDI 9H. P.M. à
 la Fumerie
CLAUDE SOULY
 et ses musiciens
 A COMPTER DU 6
 JANVIER

Menu table d'hôte
 Varie à chaque jour

CLAUDE SOULY

CORRECTION
 Le prix de l'item suivant aurait dû être:
COCA-COLA
 Carton de 6 bout.
 consignés de 750 ml.
 dépôt en sus
\$1.99
STEINBERG

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE

Bottes d'hiver pour dames 10 à 50% de rabais	BOTTES sport pour dames 20 à 50% de rabais
Lot de souliers pour dames GRAND SPECIAL \$8 - \$10	Souliers de toilette pour dames 50% de rabais
Souliers pour enfants Spécial \$10 la paire	BOURSES 20 à 50% de rabais

LAPERRIERE & PROULX Ltée
 Gérard Gaudette, prés.
 202 Principale - Granby
 372-6236

Aucune n'est plus faible.

Médaille Ultra Douce
 25 Cigarettes King Size

AVIS Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
 Moyenne par cigarette "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg

POUR VIVRE ENSEMBLE IL FAUT SAVOIR CHOISIR...

Le plus grand magasin de meubles à Granby

Harvey Racine

633, DUFFERIN, GRANBY

Nous avons choisi Harvey & Racine



Coup d'oeil

Club des 50 ans et plus

GRANBY — Le Club des 50 ans et plus organise invite les gens du 3e âge à participer aux activités suivantes. Les mardis et jeudis, à l'Oasis, de 13 heures 30 à 16 heures, on peut y jouer aux cartes, au "gallet", etc. Les mardis soirs, 20 heures, il y a des pratiques de danse pour les plus expérimentés, toujours à l'Oasis. Le jeudi soir, on offre des cours de danse. Les intéressés doivent se présenter à l'Oasis, à 19 heures. Dimanche le 7 janvier, une déjeuner-causerie animé par Me Antoine Lemieux suivra la messe de 8 heures 30. Mercredi le 10, les membres de la Vie Montante sont aussi invités à participer à une collation au sous-sol de l'église Notre-Dame, précédée d'une messe, à 14 heures. Samedi le 13, on pourra danser au sous-sol de l'église St-Luc, au son de l'orchestre Colibri. Un goûter est prévu. Et dimanche le 28 janvier, un "souper grandiose" prendra place à l'hôtel Castel.

Rencontre de couples

GRANBY — Les couples désireux de rencontrer et de communiquer avec d'autres couples, dans une ambiance de chaleur, de repos et de fraternité, ceux qui désirent repenser leur vie, sont invités à communiquer avec Rolland et Gisèle Gaudreau, à 378-1492. Les couples intéressés doivent s'inscrire avant le 11 janvier.

Individu surpris en flagrant délit

Peine de quatre mois pour une effraction

GRANBY (GV) — Un individu bien connu de la police locale a écopé, hier, d'une peine d'emprisonnement de quatre mois après avoir reconnu devant le juge Gérard Normandin qu'il s'était introduit, le 30 décembre, à l'intérieur du garage Charland Chevrolet Oldsmobile avec l'intention de commettre un acte criminel.

Si le tribunal n'a pas été très tendre à son endroit, c'est en raison de sa "feuille de route" qui, depuis 1973, réunit plusieurs condamnations pour des infractions similaires commises dans le district judiciaire de Bedford et pour un vol à l'étalage à Sudbury, en Ontario.

Malgré tout, le juge Normandin aurait pu se montrer encore plus sévère puisque Mario Fournier était encore soumis au moment de son arrestation, à une ordonnance de probation. Il a plutôt tenu compte du fait qu'il n'avait jamais utilisé la violence en perpétrant ces vols.

Aux environs de 20 heures 30, samedi, Fournier était surpris par des agents de la Sûreté municipale de Granby alors qu'il se trouvait à l'intérieur du garage Charland. Il y avait pénétré en passant par une fenêtre qui était déjà brisée. Son intention était de

prendre de l'argent et de se réchauffer avant de prendre la direction de Montréal où il habite depuis quelque temps.

Ce n'est pas ce qui s'est produit. En fait, les agents Béchard, Riel, Brodeur et Dumais qui s'étaient rendus sur les lieux l'ont retrouvé sous un bureau. Il se cachait.

Peu après son arrestation, il était incarcéré au poste de police et l'enquête était confiée au sergent Jean-Paul Gaucher, de la section des enquêtes criminelles, qui devait d'ailleurs le conduire, un peu plus tard, à la prison commune de Cowansville en attendant qu'il comparaisse en Cour des sessions de la paix.

Cette procédure a eu lieu, hier matin. Par la voie de son procureur, il a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'introduction par effraction.

Au cours des représentations sur sentence, le procureur de la Couronne s'est dit dans l'obligation "de suggérer au tribunal qu'il soit condamné à une année de prison", étant donné ses antécédents judiciaires. Son procureur, Me Pierre Gibeau, s'est objecté à une telle demande qu'il a qualifié d'exagérée.

Le juge Normandin a tranché la question en le condamnant à une peine de quatre mois.



Petite surprise

Janice Stenning s'apprêtait à dévorer son oeuf à la coque lorsqu'elle s'aperçut que "son" oeuf contenait un autre oeuf, aussi à la coque évidemment. Deux oeufs pour le prix d'un: une aubaine. Elle a trouvé cette rareté avicole dans le poulailler de sa tante à Sault Ste-Marie en Ontario.

L'étudiant s'engage par écrit à étudier

Des cégeps décident de serrer la vis

MONTREAL (PC) — A la suite du mouvement de contestation étudiant qui a perturbé la session d'automne des cégeps, deux institutions de la région montréalaise ont affirmé leur autorité en faisant savoir aux étudiants qu'elles ne toléreraient plus de manifestations étudiantes.

La direction du cégep de St-Laurent, où la session d'automne se poursuit jusqu'au 19 janvier, a adopté une résolution stipulant qu'elle ne pourrait, à défaut d'un engagement écrit des étudiants et professeurs, garantir l'entreprise de la session d'hiver qui débutera le mois prochain.

Au cégep de Montmorency, les étudiants ont dû signer mercredi, un "formulaire de poursuite de la session", du 4 au 26 janvier, faute de quoi ils ne seront pas considérés comme officiellement inscrits. La direction a également fait savoir aux étudiants qu'elle n'hésiterait pas à prendre des mesures draconiennes pouvant aller jusqu'à l'expulsion de ceux qui s'aviseraient de mettre en péril le déroulement des activités pédagogiques habituelles.

Les étudiants de ce collège se sont réunis mercredi et ont accepté le calendrier scolaire modifié de l'administration, malgré une recommandation de rejet de leur exécutif. Un porte-parole étudiant devait préciser que la direction avait refusé

aux étudiants l'accès à l'auditorium et aurait même menacé d'expulser en bloc les membres dirigeants de l'association étudiante si l'assemblée devait avoir lieu.

La grande majorité des collègues perturbés récemment par le conflit étudiant des prêts et bourses ont décliné la reprise des journées de cours perdus, de façon à assurer le respect du calendrier scolaire qui prévoit un minimum de 75 jours de classe pour cha-

ne des deux sessions de l'année.

Cette décision, qui dans certains cas a suscité des réticences étudiantes, signifie dans certains cas la poursuite des cours jusqu'en juin pour quelques milliers d'étudiants qui verront leurs chances de trouver un emploi d'être compromises. Cependant, bien que cet aspect de la prolongation de l'année ait été soulevée en assemblées générales étudiantes, ces dernières ont, dans l'en-

semble, endossé la récupération avec ou sans l'appui de leur exécutif.

D'autres collègues ont prévu une reprise débutant la semaine prochaine et attendent l'issue du conseil central élargi de l'Association nationale des étudiants québécois (ANEQ) qui doit avoir lieu les 6 et 7 janvier, à Québec, et cours duquel les représentants des différentes associations étudiantes arrêteront leur stratégie pour les mois à venir.

Nouvelles menaces pour les pompiers

CALGARY (PC) — La technologie de l'ère spatiale a engendré de nouvelles menaces pour les pompiers.

Responsable des relations publiques au service des incendies de Calgary, M. Larry Anderson a affirmé que les matériaux de plastique utilisés comme isolant dans les ordinateurs modernes peuvent émettre des gaz mortels lorsqu'ils brûlent. Un pompier pourrait être tué en quelques minutes.

"Nous utilisons les plastiques et autres nouveaux matériaux en électronique, dans la fabrication des meubles et en construction", a déclaré M. Anderson au cours d'une récente entrevue.

"Quelques gaz sont invisibles et un pompier peut en être victime même après que le feu a été éteint".

En mai 1977, 15 pompiers ont été hospitalisés après avoir été incommodés par des émanations

chimiques survenus alors qu'ils combattait un incendie mineur.

Lorsque l'eau vient en contact avec des matières plastiques en combustion, des réactions chimiques imprévues peuvent être déclenchées.

Un matériau très utilisé, soit le chlorure de polyvinyle émet du gaz chlorhydrique lorsqu'on le chauffe.

Une proportion de 1,599 parties par millions dans l'air peut entraîner la

mort en quelques minutes.

Un tuyau de plastique d'une longueur de six pouces qui brûle dans le sous-sol d'une maison pourrait tuer tous les occupants d'une maison en quelques minutes.

Un médecin américain qui a étudié les effets des plastiques en combustion affirme que de plus petites doses de chlorure d'hydrogène peuvent irriter les yeux et la gorge et endommager gravement les poumons.

Saccage et vols dans des maisons

Les enquêteurs de la SQ arrêtent trois suspects

GRANBY (GV) — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, détachement de Granby, n'ont pas tardé à mettre la main au collet des individus qui volaient et saccageaient, dans la soirée et la nuit de lundi, six résidences de Ste-Cécile-de-Milton

et de Roxton Pond, causant des dommages de l'ordre de \$10,000.

Amorcée dès mardi matin l'enquête de l'agent Mario Simard, qui a reçu l'assistance de quelques confrères, a donné lieu à l'arrestation de trois suspects, dont

deux mineurs, qui habitent Granby.

Les perquisitions qui ont suivi ces arrestations ont de plus permis aux policiers de récupérer la majorité des effets volés au cours de cette "opération saccage".

Enfin, au cours d'un interrogatoire auquel ils étaient soumis, ils ont "confessé" d'autres forfaits, dont des vols de véhicules commis ces derniers temps à Granby et les environs.

Selon toute vraisemblance, toute cette affaire a débuté dans la soirée de lundi lorsqu'un des membres du trio a volé dans une cour de garage un véhicule qu'il a muni d'une plaque d'immatriculation qu'il s'est procuré de la même façon.

C'est par la suite que tous les trois se sont rendus à différents endroits dans la périphérie de Ste-Cécile-de-Milton et de Roxton Pond pour donner libre cours à leurs instincts de destruction que l'absorption d'un stupéfiant avait éveillés.

Au retour, ils abandonnaient le véhicule qu'ils avaient endommagé sur le terrain de stationnement d'un centre commercial. Il était retrouvé par la Sûreté municipale mardi. Les individus n'avaient laissé aucune trace.

La lumière devait être faite autour de cette af-

faire suite à leur arrestation. Du même coup, l'enquête permettait d'éclaircir des vols de véhicules commis ces derniers temps chez Jacques Bienvenue Automobiles, sur le chemin de St-Paul.

Les trois individus auront à répondre de diverses accusations, l'un en Cour des sessions de la paix et les deux autres devant le Tribunal de la jeunesse. Cela devrait être fait incessamment.

HOTEL WARDEN
WARDEN Qué.

EN VEDETTE POUR LE MOIS DE JANVIER, LE GROUPE LE PLUS EN DEMANDE DANS LA REGION




Tous les Vendredis - Samedis et Dimanches
Prix d'admission: \$1.00
Informations: 539-1940

GAGNÉ, & GUAY
Avocats & Procureurs

Paul Gagné, LL.L.
Alain Guay, LL.L.
Membres de l'Aide Juridique

331 Principale
(514) 372-2377
GRANBY

cinéma PALACE
GRANBY, QUE. votre cinéma Centre-Ville (514) 372-4400

Horaires: Soirée à 7.15 Galactica à 9h.
Admission: Adultes \$3.00. Moins 14 ans \$1. (carte et photo)

Pris dans la guerre du cosmos le vaisseau spatial rejoindra-t-il la terre?

UN TRAVAIL DE DEUX ANS AU COURS DUquel on a pu filmer

Production GLEN LARSON

GALACTICA

DEUX JOYEUX AVENTURIERS QUI VEULENT TRAFIQUER 400 CAISSES DE BIÈRES EN UN TEMPS RECORD!

COURS APRÈS MOI

\$4.95

PREMIERE JOURNÉE



Nous louons des automobiles et camions FORD

SANS FRAIS DE MILLAGE N'IMPORTE QUELLE VOITURE

CHACQUE JOURNÉE ADDITIONNELLE AU PRIX REGULIER VALABLE SEULEMENT POUR FIN DE SEMAINE DU VENDREDI A N'IMPORTE QUELLE HEURE AU LUNDI MIDI, MINIMUM TROIS JOURS

Budget

LOCATION D'AUTOS
Reservez/Maintenant!

LOCATION AUTORAMA Ltée

960 Principale 378-0366 Granby

éditorial

Provençal préfère les pommes au lait

De nombreuses commissions scolaires offrent maintenant du lait aux élèves de niveau secondaire dans le but de favoriser les bonnes habitudes alimentaires. C'est une heureuse initiative que l'Etat a raison d'encourager puisque la santé de la jeunesse québécoise laisse à désirer et que cela est en partie attribuable à la surconsommation de produits peu nutritifs tels que les petits gâteaux, les croustilles, le chocolat et les eaux gazeuses.

Toutefois, le lait n'est pas le seul produit qui puisse avantageusement remplacer tous les autres de valeur négligeable qu'on tente actuellement de bannir des écoles. A la Commission scolaire Provençal, par exemple, c'est la pomme qu'on a adoptée, et les commissaires voudraient bien que leur projet reçoive aussi l'appui des autorités gouvernementales.

Ils demandent donc au ministre de l'Agriculture de reconnaître et de subventionner ce programme-pilote alors qu'ils attendent du ministère de l'Education qu'il l'étende à toutes les écoles élémentaires du Québec. Mais ce qu'on espère avant tout c'est que le gouvernement accepte de subventionner la distribution des pommes aussi bien que celle du lait.

La démarche est tout à fait logique. Notons d'abord que la pomme est un excellent fruit dont la valeur nutritive n'est pas à dédaigner. On vante évidemment depuis plus longtemps et avec beaucoup plus de vigueur les mérites du lait. On n'a cependant pas encore établi de comparaison entre les deux et personne ne s'est arrêté à la toute récente déclaration d'un spécialiste à l'effet que nous consommons déjà suffisamment de produits laitiers.

Ajoutons aussi que la pomme est un produit de chez nous comme le lait d'ailleurs. Conséquemment, quel que soit le programme subventionné, lait-école ou pomme-école, il y a toujours, comme le veut le ministère de l'Agriculture, encouragement à l'industrie agro-alimentaire québécoise.

Au surplus, la Commission scolaire Provençal s'étend sur un territoire composé de quatre municipalités où il y a une forte concentration de pomiculteurs, soit Saint-Césaire, Rougemont, Saint-Paul d'Abbotsford et l'Ange-Gardien. On comprend dès lors qu'elle veuille promouvoir la consommation d'un produit propre à sa région.

Les commissaires ont d'autres arguments. Si le lait oblige à l'acquisition de réfrigérateurs, ce n'est pas nécessaire dans le cas de la pomme puisqu'on peut la conserver plusieurs jours sans qu'elle perde de sa saveur

ou se gâte. Il y a cependant quelques inconvénients qu'ils se gardent d'établir. Les pommes ne se vendent pas toujours et toutes le même prix. Il est difficile de trouver des pommes locales sur le marché à certaines périodes de l'année et il est alors aussi difficile de les faire manger aux jeunes parce qu'elles ont perdu de leur saveur.

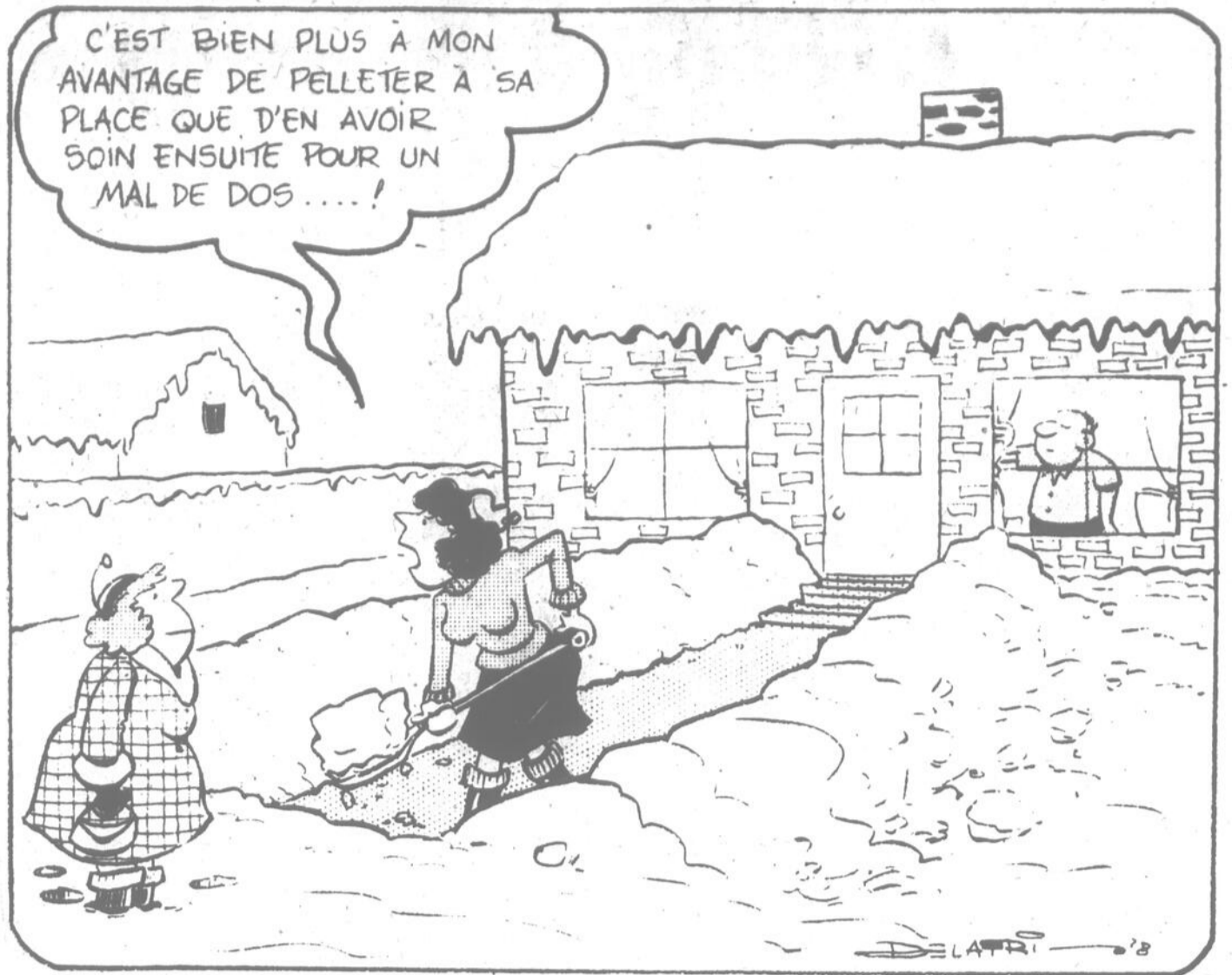
Tout cela nous amène à croire qu'il vaudrait mieux ne pas s'enfermer dans des programmes trop rigides ne laissant aucune place à la diversité parce que, à la longue, les jeunes pourraient se laisser et même s'écœurer. Celui qui boit déjà deux pintes de lait par jour à la maison n'a plus besoin d'en boire encore à l'école et celui qui en boit peu ou pas du tout finira par le refuser. De la même façon, celui qui ne voit que le verger en sortant de la maison et chez qui la table est toujours chargée de pommes n'y trouvera rien de bien agréable. Comme le boucher que la viande finit par dégoûter, si bien apprêtée soit-elle.

Cela ne veut pas dire qu'il faille totalement n'importe quoi. Car nous pourrions alors nous retrouver avec des champignons, des fraises, des framboises, des cerises, des noisettes, des bleuets et toute la gamme des baies. Quel pique-nique!

Il serait certes possible, à la lumière des expériences vécues, de programmes-pilotes en cours et d'études approfondies, d'établir une liste de produits nutritifs susceptibles de remplacer tous ceux qu'on veut faire disparaître des écoles et de laisser aux commissions scolaires locales le choix final de ce qui doit être offert aux élèves de sorte qu'on ne leur serve pas n'importe quoi, mais qu'on ne les oblige pas non plus à s'en tenir à un seul produit, toujours le même.

Ce pourrait être les pommes, le lait ou d'autres produits aussi nutritifs, régulièrement ou alternativement, suivant les désirs, les coûts et la disponibilité. Et cela ne créerait pas de problèmes à l'Etat puisqu'il n'aurait à verser de subvention per capita qu'aux organismes scolaires respectant ses directives générales, c'est-à-dire ceux qui choisiraient l'un ou des produits apparaissant à sa liste.

Chose assurée, en tout cas, le gouvernement serait bien mal avisé de refuser un fruit aussi excellent et québécois que la pomme si de nombreux jeunes le préfèrent au lait. Si la pomme ne vaut pas le lait, ce qui reste à prouver dans un coin de pays où l'on consomme déjà beaucoup de produits laitiers, sa valeur nutritive dépasse certes de beaucoup celle du chocolat, des croustilles et des petits gâteaux. Valère Audy



La malnutrition et l'insalubrité minent la santé des autochtones

Par MARLENE ORTON

OTTAWA PC - En dépit des millions dépensés pour les soins de santé aux Indiens et aux Esquimaux du Canada, ceux-ci continuent de souffrir de malnutrition, de conditions de vie insalubres et d'une foule de nouvelles maladies, peut-on lire dans une série d'articles publiés dans la revue "L'infirmière canadienne". Les articles contiennent des témoignages d'autochtones, de spécialistes de la santé travaillant dans le Nord et de porte-parole du gouvernement qui décrivent le mode de vie des Indiens et des Esquimaux comme se rapprochant de celui des pays en voie de développement, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

Les rapports et les statistiques publiés par le gouvernement révèlent un taux élevé de mortalité infantile, de suicide et de décès prématurés, même si des programmes fédéraux d'hygiène et de bien-être social ont été appliqués.

Mais l'efficacité des services de santé est entravée par les conditions insalubres dans lesquelles vivent les autochtones, de même que par l'instabilité du personnel médical dans les villages et par la méfiance dont les Indiens et les Esquimaux font parfois preuve vis-à-vis de la médecine moderne.

Les autochtones ont souvent beaucoup de ressentiment contre l'urbanisation qu'on leur a imposée, et un médecin à l'emploi du gouvernement fédéral dans le Nord a déclaré: "Au cours des dernières années, nous avons assisté à une hausse effrayante des maladies et des morts; cette situation est directement reliée à la désintégration sociale et culturelle qui a accompagné les changements survenus dans le Nord canadien".

Chances de vie moindres

Les statistiques du ministère de la Santé démontrent que les chances de vie des hommes indiens sont de 22 ans au-dessous de celles de l'homme canadien moyen. Pour les femmes, l'écart est de plus de 29 ans.

En dépit d'une baisse dans le taux de mortalité infantile chez les Indiens et les Esquimaux, les niveaux de mortalité chez les bébés est encore de plus du double de la moyenne nationale.

"Une partie de cet écart peut être attribuée aux risques plus grands d'infection causés par les normes inférieures d'hygiène et de logement", déclare le Dr Otto Schaefer, un médecin à l'emploi du gouvernement fédéral, qui travaille actuellement dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le taux de mortalité infantile, chez les Indiens, est passé de 79,0 sur 1,000 en 1960 à 38,6 en 1975 et à 32,1 en 1976.

"Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, les actes de violence et les accidents, reliés la plupart du temps à l'abus d'alcool, sont les principales causes de décès parmi les Indiens et les Esquimaux, depuis les 10 dernières années", a déclaré le Dr Schaefer.

D'autre part, les décès à la suite de maladies infectieuses sont deux fois plus nombreux que la moyenne nationale, déclare le ministère de la Santé, et ces maladies sont étroitement reliées à l'environnement et au mode de vie.

Le ministère fédéral de la Santé a dépensé cette année environ \$170 millions pour assurer des services médicaux aux villages indiens et esquimaux. Actuellement il y a 14 hôpitaux, 18 cliniques, 74 infirmeries et 130 centres d'hygiène dans ces villages autochtones.

Un programme fédéral établi en 1961 permet à des travailleurs communautaires d'assurer des soins médicaux immédiats aux autochtones qui n'ont pas accès aux installations médicales proprement dites.

Tâches quotidiennes

Mme Patricia Floyd, une Indienne mère de trois enfants, est également infirmière hygiéniste dans une réserve du Nord canadien. Voici comment elle décrit ses tâches quotidiennes: "Écoutez. L'infirmière entre dans cette maison surpeuplée, mal entretenue. Elle va enseigner l'hygiène à

ces gens. Elle va leur expliquer que ce n'est pas bon pour la santé de dormir quatre dans le même lit. Elle va expliquer qu'un régime alimentaire composé de riz, de macaroni, de baloney et de thé n'est pas ce qu'il faut à des enfants en pleine croissance.

C'est le devoir de l'infirmière d'expliquer ces choses. Mais ce n'est pas son devoir d'expliquer où ces gens peuvent trouver de l'espace pour mettre plus de lits, ou plus d'argent pour acheter une meilleure nourriture".

Le Dr Lewis Carey, de l'hôpital universitaire de London, Ont., qui a aidé récemment à établir un programme de santé par satellite dans le Nord de l'Ontario déclare que le renouvellement du personnel, et des infirmières en particulier, dans le Nord, est de plus de 65 pour cent.

"Les difficultés que rencontrent les infirmières dans le Nord canadien dans l'accomplissement de leur tâche sont bien connues", a-t-il dit. Les infirmières doivent traiter des enfants couverts de poux ou atteints de gastro-entérite, mais elles ne peuvent rien faire pour changer l'eau potable contaminée ou les conditions de vie responsables de ces problèmes, déclare Mme Pauline Steinman, une Indienne Cri qui travaille comme aide médicale.

Un problème politique

"L'eau des robinets provient du ruisseau, dit Mme Floyd. Les poissons sont morts... L'eau du ruisseau n'est pas un problème de nursing, c'est un problème politique".

Certains autochtones préfèrent encore aujourd'hui mettre leur confiance dans les remèdes indiens, dit Mme Steinman, qui mentionne le cas d'un diabétique qui n'est pas encore convaincu des mérites de l'insuline.

"Beaucoup d'idées sont difficiles à faire accepter aux Indiens, concernant la santé, la maladie, le traitement et la prévention des maladies, dit-elle. Un autre patient âgé refusait de se servir de la toilette parce qu'il craignait de la contaminer".

De plus, les nouvelles habitudes alimentaires des Indiens et des Esquimaux constituent un nouveau danger pour leur santé, dit le Dr Schaefer.

Remaniement qui s'impose

La télédiffusion des débats parlementaires à l'Assemblée nationale aura permis aux Québécois de se faire une idée plus précise de la compétence et de la valeur de leurs législateurs.

Habitant maintenant une maison de verre, nos députés et ministres sont la cible de louanges et de critiques beaucoup plus en fonction de leur performance au petit écran, qu'en fonction de l'exécution de leurs tâches respectives.

En vertu de notre système parlementaire de type britannique, il est beaucoup plus facile aux députés de l'Opposition de se mettre en valeur. La critique est facile et souvent spectaculaire surtout lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre d'un spectacle télédiffusé.

De façon générale, l'équipe ministérielle, le premier ministre Lévesque en tête, se tire bien d'affaire. Les Marc-André Bédard, Jacques Parizeau, Jacques-Yvan Morin, Pierre-Marc Johnson, Claude Morin, Camille Laurin, Claude Charron, Denis Vaugeois et quelques autres, défendent leurs dossiers avec compétence et habileté.

Par ailleurs, certains autres ministres ne font pas toujours le poids. Quelques-uns affichent même une incompétence évidente ou tout au moins n'impressionnent personne. MM. Lucien Lessard, Jacques Couture, Louis O'Neil, Jacques Léonard et Denis De Belleval pourraient trouver place dans cette catégorie.

D'autres ministres, après un départ décevant, semblent remonter la côte. MM. Jean Garon, Denis Lazure et Rodrigue Tremblay sont de ceux-là.

Le temps est venu pour le premier ministre René Lévesque de procéder à un important remaniement ministériel et ainsi de livrer la marchandise promise. Depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, il y a maintenant plus de

"La consommation excessive d'aliments riches en calories et la diminution des activités physiques ont amené l'obésité, l'excès de graisse et la hausse des niveaux de cholestérol dans le sang et les tissus, sans compter les maladies de la vésicule biliaire et le diabète adulte. Toutes ces maladies sont caractéristiques dans les sociétés occidentales riches. "Elles étaient ou bien absentes ou fort rares parmi les Amérindiens traditionnels, mais au cours de la dernière génération elles ont atteint des niveaux plus élevés que chez les Blancs, dans de nombreuses tribus nord-américaines".

Les aliments-camelote

Autrefois, le gibier et le poisson, les plantes et les baies sauvages fournissaient aux autochtones des protéines, de la vitamine A et C, tout en ayant une faible teneur en graisse. Mais tout cela a été en grande partie remplacé par des aliments-camelote comme les boissons gazeuses, les bonbons, les chocolats et les biscuits sucrés, aliments qu'on fait manger aux bébés dès l'âge de six mois, dit le Dr Schaefer.

"Les déficiences en vitamines A et C sont maintenant particulièrement fréquentes chez les enfants et les adolescents, dit-il. Les deux derniers siècles, en fait, n'ont pas été favorables, en général, à la santé des autochtones du Canada".

Les efforts du gouvernement pour améliorer la situation risquent également d'être compromis par les réductions budgétaires annoncées récemment.

"Nous employons toutes les méthodes possibles pour remédier à la situation, avait déclaré en 1970 le directeur des services médicaux du ministère de la Santé. Cependant, nous croyons en être arrivés au point où le fait de consacrer des sommes additionnelles aux services de santé ne produirait peut-être pas les résultats attendus. Tant que certaines choses n'auront pas été changées au niveau socio-économique... nous nous demandons si certaines de ces sommes ne devraient pas plutôt être consacrées à la solution d'autres problèmes".

deux ans, M. Lévesque n'a procédé à aucun remaniement significatif. Tout au plus, il s'est contenté de nommer deux nouveaux ministres, MM. Johnson et Vaugeois.

Le chef du gouvernement avait pourtant clairement indiqué, le 26 novembre 1976, que le poste de ministre garderait un caractère provisoire. "Chaque élu est d'abord le représentant direct des citoyens de son comté. Et ce rôle est le premier pour chacun. Celui qu'on nomme ministre se voit confier en plus un rôle de fonctionnaire de l'Etat. Ce mandat est en soi temporaire et la formation du cabinet garde toujours un certain caractère provisoire", avait conclu M. Lévesque.

Pour une raison que tous ignorent, le premier ministre n'a pas donné suite à cette pureté d'intention, même si plusieurs de ses ministres ont fait la preuve de leur incompétence ou encore de leur incapacité de bien remplir leur mandat.

Pourtant, ce n'est sûrement pas la relève qui fait défaut dans ce parti. Guy Bisailon, Guy Chevrete, Pierre De Bellefeuille, Gérard Godin, Gilbert Paquette, Clément Richard, Jean-François Bertrand et quelques autres ont prouvé leur valeur.

M. Lévesque veut sans doute éviter les affrontements en gardant dans son équipe des hommes faibles. Par ailleurs, en ne donnant pas suite à ses promesses, il risque de décourager des hommes compétents qui s'accommodent mal du rôle de députés d'arrière-banc.

Nous comprenons le dilemme dans lequel se trouve M. Lévesque. Mais tout retard à prendre les décisions qui s'imposent risque de lui jouer de mauvais tours.

Sylvio SAINT-AMANT
Le Nouvelliste

Un vote anti-Trudeau et un Québec libéral

LONDRES (PC) — "The Economist", hebdomadaire britannique influent et respecté pour ses articles de fond, affirme dans son édition de fin d'année que le Canada anglais exprimera probablement un vote "anti-Trudeau" aux prochaines élections générales, alors que le Québec, "après avoir flirté avec Lévesque", rejoindra le camp libéral.

"Les ennuis du Canada proviennent surtout de son système parlementaire britannique et non du désir du Québec de se séparer", affirme le magazine.

L' Economist a analysé les conjonctures politiques au Canada, en Australie, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud et en Grande-Bretagne.

L'auteur de l'article fait les affirmations suivantes:

— Les Canadiens se sont "écœurés" de tous les politiciens et, au cours des dix dernières années, ils ont généralement voté contre le pouvoir.

— "Le Canada s'est toujours accroché à la culture et aux émotions fondées sur des origines raciales, fussent-elles françaises ou anglaises; la fierté nationale invoquée par les politiciens n'est trop souvent qu'une rhétorique anti-américaine plutôt vulgaire.

— "Il est très malheureux que le Canada ait maintenu une forme de gouvernement d'origine britannique. Elle aura permis à Ottawa d'intervenir instantanément dans les rouages de l'économie..."

Dictature de Westminster

L'auteur prête au premier ministre canadien des pouvoirs quasi dictatoriaux conférés par des élections calquées sur le modèle de Westminster et qui donnent au gouvernement "le pouvoir d'augmenter instantanément ses dépenses".

Lorsqu'un tel système centralisé est appliqué "dans le second plus vaste pays

du monde, les politiciens ont tendance à retirer aux régions les moins peuplées des avantages qu'ils peuvent ensuite redistribuer là où ils peuvent obtenir le plus de votes".

L'article a été écrit par Norman Macrae, rédacteur en chef adjoint, qui, au cours de l'année, a visité les cinq pays dont il traite.

Il écrit encore que le Québec a été "gratifié de subventions et de protection" pour "ses industries inefficaces du secteur mou qui auraient dû s'éteindre paisiblement il y a longtemps et qui devront mourir douloureusement dans l'avenir".

Selon le magazine, l'Ontario a développé son industrie manufacturière à la faveur des barrières tarifaires, industrie qui, autrefois, était plus rentable dans les régions dispersées des Etats-Unis et qui le devient encore davantage en Corée du Sud.

Bilinguisme

Les politiciens canadiens ont réussi à se convaincre que le Canada pourrait mieux préserver son unité en recherchant le bilinguisme, qui constitue actuellement la principale menace à l'intégrité du pays.

"Les gens ordinaires se sentent humiliés lorsqu'on les oblige à parler la langue de quelqu'un d'autre", écrit Macrae en soutenant que des gouvernements du Canada ont récemment humilié trois groupes différents tour à tour.

"Jusqu'en 1970, les Québécois francophones se plaignaient avec raison de ce que l'anglais était la langue des affaires, même dans leur métropole.

"En 1977, les Québécois anglophones se plaignent de ce que la raciste Loi 101 de René Lévesque tente de les obliger à parler français au point où il leur est devenu impossible de travailler à pleine productivité.

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée

136, Principale Granby 372-5433

Président et directeur général Jean-Louis GROULX
Secrétaires et dir. du personnel Lucien DAIGLE
Chef éditorialiste Valère AUDY
Directeur de la rédaction Alain DIONNE
Directeur du tirage Jean-Nil LAPLANTE
Directeur de la publicité Gilles GAGNON

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679.



Journal fondé en 1935

Quotidien depuis 1945

Hausse des tarifs du téléphone

L'Association coopérative de Valcourt n'obtient que 20%

Par **Fernand BELANGER**
VALCOURT - L'Association coopérative de téléphone de Valcourt vient d'être autorisée à augmenter, à compter du 1er janvier 1979, les tarifs en vigueur pour les services offerts aux abonnés. Cependant, cette hausse ne sera pas aussi importante que celle réclamée par la compagnie devant la

Régie des services publics du Québec (RSPQ). En effet l'Association coopérative dans sa requête, sollicitait une augmentation d'environ 40% pour le service local de résidence, le service d'affaires et les services divers. Pour leur part, les régisseurs de la RSPQ ont autorisé pour le service résidentiel une hausse représentant 5% de la

demande; pour le service d'affaires, une augmentation représentant 11% de la demande et enfin pour les services divers, une majoration se chiffrant à 30% de la requête.

Cela signifie donc que la hausse réelle imposée à l'abonné du service résidentiel sera d'environ 2%. Ainsi, le taux mensuel pour une ligne individuelle passera de \$4.30 à \$4.40; de \$3.35 à \$3.45 pour une ligne à deux abonnés et de \$3.15 à \$3.20 dans le cas des abonnés d'une ligne à postes groupés (maximum de quatre abonnés).

En ce qui a trait au service d'affaires, l'augmentation se chiffrera à environ 4%. Le taux mensuel pour la ligne individuelle passera donc de \$3.30 à \$3.55; de \$6.55 à \$6.80 pour la ligne à deux abonnés; de \$4.65 à \$4.90 dans le cas de la ligne à postes groupés et de \$12.45 à \$12.95 pour une ligne de standard privé.

Motifs

Dans leur ordonnance, les régisseurs de la RSPQ expliquent la majoration plus importante dans le secteur des services divers par le fait que l'écart entre les taux des services divers de l'Association coopérative et ceux des autres compagnies de téléphone était "beaucoup plus considérable" que l'écart dans les taux du service local.

Ils soulignent également que malgré la hausse autorisée, les taux des services divers demeurent encore plus bas que ceux de la plupart des autres entreprises de téléphone.

L'augmentation tarifaire autorisée par la RSPQ fait donc en sorte que l'Association coopérative touchera des revenus supplémentaires de \$24,000 en 1979 alors que les tarifs demandés par cette dernière auraient porté ce total à environ \$115,000.

Dans leur ordonnance, les régisseurs de la RSPQ signalent aussi que la Régie espère qu'il sera possible de faire davantage de recrutement de nouveaux sociétaires-abonnés.

Elle suggère ainsi à l'Association coopérative de téléphone de chercher à obtenir une participation active du mouvement coopératif et des caisses populaires pour mener une campagne intensive de recrutement en 1979. L'on note donc que le recrutement de 1,000 nouveaux sociétaires se traduirait par une entrée de capitaux de \$100,000.

Affaire de possession de mari

Epilogue heureux pour un "architecte de cinéma"

COWANSVILLE (GV) - Un architecte travaillant dans l'industrie cinématographique à l'échelle internationale se rappellera sûrement pendant très longtemps du décor où s'est joué la scène du prévenu accusé d'avoir été trouvé en possession d'une cigarette de mari au moment où il traversait la frontière canadienne le 30 novembre dernier.

Ce rôle, il l'a tenu hier, au Palais de justice de Cowansville, alors qu'une très maigre assistance occupait les bancs d'une salle d'audience qui ne se prête guère aux applaudissements en raison surtout de son caractère austère. De toute façon, il n'était nullement question d'apprécier ses qualités d'acteur.

Le 30 novembre, il ne songeait même pas, quelques minutes avant de traverser la frontière en provenance des Etats-Unis, qu'un jour il allait être appelé à "évoluer" dans un tel décor et, qui plus est, pour affronter la justice.

Ce n'est que lorsque les policiers ont découvert qu'il était en possession d'une simple cigarette contenant, malheureusement pour lui, autre chose que du tabac de Virginie qu'il l'a su. Les deux grammes de mari que les constables y décelèrent lui permirent de faire connaissance avec la Gendarmerie Royale canadienne et, comme il n'y a

pas de fumée sans feu, on lui annonça du même coup qu'il venait de "décrocher" une audition qui risquait de mettre le point final à sa carrière internationale s'il ne se montrait pas à la hauteur.

Etant donné que son métier l'oblige à détenir un permis de travail temporaire du gouvernement américain à cause de son état de non résident -il habite Toronto - une condamnation signifiait pour lui bien des difficultés en vue du renouvellement d'un tel permis.

Bien conscient de ce fait, il décidait, la semaine dernière, de régulariser sa situation en recourant aux services d'un avocat.

Pressé d'en finir, il rencontra son procureur à Montréal et après une attente de cinq jours interminables, il est finalement monté dans le box des accusés, hier, pour se soumettre à la décision du juge Gérard Normandin.

S'exprimant seulement dans la langue de Shakespeare, il jugea plus convenable de confier à un avocat le soin de "passer l'audition" à sa place. (Non, il ne s'agissait pas de Perry Mason)

Si ce dernier s'exprimait dans un français châtié, il n'en parvint pas moins à faire comprendre au tribunal que son client exerçait un métier qui exigeait qu'il se déplace un peu partout dans le monde et qu'une condamnation représentait peut-être pour lui la fin d'une carrière prometteuse, du moins sur la scène internationale. Quand on connaît la situation du cinéma canadien, il est facile de comprendre ses aspirations, bien légitimes du reste...

En conséquence, son procureur opina que, étant donné que Steven Alix faisait face à la justice pour la première fois de sa vie, quand la quantité de mari

saisie était minime et que depuis le 30 novembre, il avait eu l'esprit assez torturé par l'éventualité de sombrer, en quelque sorte, dans la déchéance et, subseqüemment, dans l'anonymat advenant une condamnation, qu'il méritait pleinement une libération inconditionnelle.

Comme le procureur de la Couronne ne s'objectait pas à une telle issue, le juge Normandin a convenu qu'il s'agissait là de la meilleure décision à prendre et il a ordonné la libération de l'accusé. Une telle expérience ne peut que marquer son homme. De plus, étant donné le milieu dans lequel il évolue, elle ne pourra que l'inciter à éviter de "monter sur les planches", surtout si ces planches "composent la base d'un box des accusés, à moins, bien entendu, que son ami "Le gars des vues" n'ait d'abord préparé un épilogue heureux...

Attention aux charlatans

MONTREAL (PC) - A l'occasion de la Semaine de prévention des incendies, qui a lieu du 7 au 13 janvier, l'Office de la protection du consommateur met les Québécois en garde contre les charlatans qui se réclament des services de protection contre l'incendie ou de l'Office de protection du consommateur pour vendre des détecteurs de fumée.

La semaine de la prévention est habituellement le moment choisi par des démarcheurs sans scrupules qui profitent des campagnes de publicité contre l'incendie pour vendre à prix fort, aux gens non avertis, des systèmes de détection de fumée inefficaces ou peu efficaces.

L'Office de la protection du consommateur rappelle aux Québécois que ni lui ni les services d'incendies ne parrainent aucun vendeur de tels appareils.


L'OPC ajoute que les meilleurs appareils sont souvent les moins coûteux, que la plupart du temps, un seul détecteur placé près des chambres à coucher est suffisant, que les appareils portant les sigles ULC, UL ou FM offrent des garanties d'efficacité parce qu'ils sont normalisés et, finalement, que le meilleur moyen d'éviter les tragédies est encore la prudence.

Néanmoins, pour ceux qui céderaient à la pression ou à l'angoisse générée par des films-annonces projetés par les vendeurs, l'Office précise que, selon la loi, les contrats signés auprès d'un vendeur itinérant peuvent être résiliés dans les cinq jours ouvrables suivant la signature.



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
A LA POPULATION DU CANTON ROXTON FALLS
Nous désirons offrir nos meilleurs Voeux à la population de la Municipalité du Canton de Roxton Falls de Bonne et Heureuse, Prospère Année 79

ECHEVINS
ROSARIEN BEAUREGARD
JACQUES BEAUCHEMIN
GERARD LEGAULT
MARCEL L'ESPERANCE
REAL RACICOT
ARTHUR BEDARD



PAUL GUILMAIN
Maire du Canton de Roxton Falls.

Cinemas LES GALERIES DE GRANBY
40-74 EVANGELINE 378-4623

Margaret Trudeau Francis Lemaire Michel Louvain **"L'ANGE GARDIEN"** La comédie la plus euphorique de l'année...! **POUR TOUS**

CINEMA 1 AUSSI **"LE SOLITAIRE"** couleur

A TERRIFYING LOVE STORY **MAGIC** VERSION ANGLAISE **14 YEARS**

Une mission suicide au cœur de l'équipe. **"LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES"** **CINEMA 3** AUSSI Lee Van Cloof Jim Brown dans **"VENDETTA"** couleur **POUR TOUS**

Coup d'oeil

Club des Loisirs Or et Argent

ST-CESAIRE - Il y aura une soirée dansante pour les 30 ans et plus, samedi le 6 janvier, à 20 heures. La musique sera sous la direction des Joyeux Chevaliers, et on servira un goûter en fin de soirée. Le tout aura lieu à la salle Horizon de St-Césaire et est organisé par le Club des Loisirs Or et Argent.

Comptoir familial

COWANSVILLE - Une vente de vêtements usagés sera tenue au centre communautaire St-Léon de Cowansville, samedi le 5 janvier, de 13 à 17 heures. On pourra aussi acquérir des articles d'artisanat, des chaussures, un lit d'enfant, etc.

Cliniques de puériculture

SAINT-HYACINTHE - Une clinique de puériculture et d'immunisation pour enfants aura lieu lundi le 15 janvier, à l'Hôtel de Ville de St-Césaire, de 9 heures 30 à 11 heures 30, et en après-midi, de 13 heures 30 à 16 heures. La clinique se transportera ensuite au sous-sol de la caisse populaire de Saint-Joseph, de 13 heures 30 à 16 heures. Il y aura aussi clinique à Acton Vale, à la salle des pompiers, de 9 heures 30 à 11 heures 30, et de 13 heures 30 à 16 heures, le jeudi le 18 janvier.

Soirée dansante à Roxton Pond

ROXTON-POND - M. Giroux, accordéoniste, animera la soirée dansante du club de l'Age d'Or de Roxton-Pond, samedi le 5 janvier. Le tout aura lieu au local du club.

Filles d'Isabelle

WATERLOO - La prochaine assemblée régulière des Filles d'Isabelle de Waterloo aura lieu le lundi 8 janvier, à 20 heures, au local habituel. "Que toutes se fassent un devoir de briller par leur présence", disent les membres du bureau de direction.



C'est la **VENTE AUTHENTIQUE**

qui débute aujourd'hui, jeudi le 4 janvier à 9 hres 30 a.m.

RABAIS 20 à 50% et plus

BOURSES--BOTTES SOULIERS--FOULARDS

GANTS 20 à 50% de rabais

SPECIAUX SURPRISES sur
* Porte-monnaie * Parapluie
* Ensemble tuque, foulard en laine

O.tentik **CUIRS**

143 Principale - Granby - 372-4844

...es tests de simulation sont négatifs

Le français dans l'air: il n'y a aucun danger

OTTAWA (PC) — Les tests de simulation menés par le ministère fédéral des Transports ont établi que l'on peut procéder de façon sécuritaire à l'implantation de français dans les communications aériennes au Québec pour ce qui est du vol aux instruments (IFR). Les expériences qui ont pris fin en mai dernier et qui ont duré un an et demi ont démontré en effet qu'il n'existe pas de preuve que l'implantation du bilinguisme dans les airs pouvait "imposer un surcroît de travail ou un stress additionnel aux contrôleurs aériens".

Soulignons que les résultats de ces tests effectués sur des simulateurs de vol n'ont pas encore été rendus publics mais que la Presse Canadienne et Radio-Canada ont obtenu des copies d'un extrait du rapport qui a été remis à la commission qui enquête sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne.

Cette commission, sur laquelle siège le juge Lucien Chouinard, doit tenir des audiences publiques au cours du mois de février.

Selon ce document, les quatre études de simulation ont souligné que les communications sont influencées par les différences individuelles entre les contrôleurs, ainsi que par certains autres facteurs, mais très peu par la question du bilinguisme.

De plus d'indiquer le rapport, l'usage du français n'a pas provoqué de retard

significatif dans l'interprétation des communications au cours des tests.

2 recommandations

Pour que l'implantation du français se fasse de façon sécuritaire, le groupe a formulé cependant 22 recommandations précises, telle la mise sur pied d'un comité de surveillance qui veillera à la bonne marche des opérations durant une période minimale d'un an.

On recommande en second lieu que cette implantation du bilinguisme soit restreinte aux unités de contrôle du trafic aérien qui sont situées au Québec.

On suggère en outre d'offrir des programmes de formation appropriés, particulièrement en ce qui regarde la terminologie, aux

contrôleurs du ciel et de procéder au recrutement de nouveaux candidats bilingues.

La plupart des autres recommandations ont un caractère extrêmement technique, et visent certains changements internes au ministère des Transports ou aux aéroports du Québec.

Longue lutte

L'implantation progressive du bilinguisme dans les communications aériennes au Québec annoncée par le ministre des Transports, M. Otto Lang, en 1976 a provoqué de violents affrontements entre les dirigeants des associations nationales des aiguilleurs de l'air (CATCA) et des pilotes de lignes (CALPA) et

ceux de l'Association des Gens de l'air du Québec (AGAQ).

En juin 1976, pour tenter de dénouer le conflit qui a pris des proportions de crise suite au débrayage illégal de la CATCA et de la CALPA, le gouvernement créait la commission sur le bilinguisme et la sécurité aérienne.

En juillet 1977, cette commission recommandait que des services bilingues soient offerts dans le cas des vols à vue (VFR), c'est-à-dire dans le cas des petits avions privés, effectués dans la région de Montréal.

Elle attendait les résultats des expériences sur les simulateurs de vol, conduites à Hull, pour se prononcer en ce qui a trait aux vols avec instruments ou commerciaux.



Situation malsaine pour les étrangers en Iran

Un pont aérien évacue les ressortissants canadiens

ANKARA (PC) — Établissant un pont aérien de 24 heures par jour, des avions canadiens ont évacué d'Iran, mercredi, 178 Canadiens et autres citoyens et se préparaient à compléter l'évacuation d'autres Canadiens jeudi.

La plupart étaient de bonne humeur, heureux de

retourner dans leur patrie. D'autres ont parlé des craintes qu'ils avaient éprouvées, de pénurie de vivres et de carburant en Iran, d'écoles vides, de coups de feu, de villages désertés et d'anti-américanisme s'étendant parfois au Canada.

Deux avions canadiens

Hercules ont fait mercredi la navette entre Ankara et Téhéran, un avion s'arrêtant à Rasht, au nord de Téhéran, sur la mer Caspienne.

L'ambassadeur du Canada, M. Charles Marshall, a déclaré qu'avec un peu de chance l'évacuation sera complétée jeudi—350 Canadiens et 60 autres citoyens ayant alors quitté l'Iran par les Hercules.

Les évacués ont été accueillis par des hôtels pour la nuit et on leur a trouvé des places à bord d'avions commerciaux pour leur retour chez eux.

Selon M. Marshall, la plupart étaient épuisés et ne voulaient que dormir.

Et la plupart, aussi, ont laissé leurs biens en Iran. Chacun avait droit à 20 kilogrammes de bagage. M. Marshall pense que les maisons des évacués ont été pillées dès leur départ et occupées par des Iraniens.

Le Canada a mis quatre Hercules à la disposition des autorités pour l'évacuation, mais deux d'entre eux ont besoin de réparations. Il n'en reste pas moins que tous les Canadiens devraient, jeudi, avoir été évacués.

Un certain nombre ont

dû se rendre de Rasht à Téhéran—250 kilomètres—par autobus, se réunissant à l'aéroport de Téhéran où les travailleurs étaient en grève, remplacés par la troupe.

Des 90 premiers évacués, 59 étaient canadiens; les autres, des Anglais, des Allemands, des Américains, des Australiens et des Néozélandais. Un deuxième vol a emporté 88 personnes, dont des enfants.

L'aéroport de Téhéran était encombré de chars d'assaut et de camions de l'armée. Si plusieurs étrangers ont déclaré qu'il était devenu impossible de travailler en Iran, d'autres ont exprimé l'intention d'y retourner dès que possible.

Le major Paul Aubin, de Trenton, Ont., pilote du premier Hercules arrivé en Iran, a dit qu'il ne semblait pas y avoir de contrôle aérien. Il a dû faire du vol à vue.

Un Hollandais a dit qu'il avait décidé de partir parce qu'on allait manquer de vivres. Et il juge nulles les chances du shah de rester au pouvoir.

"Il faudra peut-être des années, dit-il, pour que le capital étranger retourne en Iran."

Un travailleur canadien

en usine dit qu'il a vu plusieurs villages détruits mais il n'a pas voulu donner de détails par crainte de représailles contre une douzaine de Canadiens encore dans la région.

Mme Elisabeth Marserrison, âgée de 34 ans, de Cornwall, Ont., dit qu'elle a dû partir parce qu'il n'y avait plus d'électrics à l'école canadienne où elle enseignait à Bandar Pahlavi, près de Fasht, sur la Caspienne.

Il semble qu'aucun Canadien n'ait été menacé à son lieu de travail, mais la crainte régnait.

Mlle Judy Pickard, âgée de 19 ans, de Nakusp, C.-B., dit: "Nous sommes restés éveillés toute une nuit et avons compté les détonations". Elle et une amie, Mlle Kathy Simon, de Stephenville, Terre-Neuve, enseignaient l'anglais à des marins iraniens à Bandar Pahlavi.



C'est avec joie que la plupart des ressortissants canadiens sont arrivés à Ankara, loin des émeutes, des grèves, de la pénurie, du danger...

Achats de viande

TORONTO (PC) — Trop de personnes achètent de la viande avec leurs yeux plutôt qu'avec leur intelligence, selon un boucher de 33 ans d'expérience. M. Arthur Buck, âgé de 58 ans, a exprimé cet avis récemment quand on l'a consulté au sujet d'un guide du consommateur sur l'achat et la préparation des viandes. Il a dit que les clients devaient exiger le morceau de leur choix en se rappelant comment ils l'utiliseraient et combien de plats par livre ils entendent servir. Si le prix d'un morceau de viande leur semble déraisonnable, les clients ne devraient pas l'acheter. "Savez-vous, demande-t-il, pourquoi le filet de bœuf coûte actuellement \$7 la livre? Et il répond: tout simplement, parce que les gens paient ce prix". Pour lui, c'est le faux-filet qui est le meilleur achat. "Il contient plus de viande et moins d'os, vous assure plusieurs plats et c'est tendre". Pour M. Buck, le bœuf le plus tendre est le rôti de côte. On peut en faire du steak. Il n'est pas bon d'acheter de la viande bon marché si on la gâte par une mauvaise cuisson, dit M. Buck. Enseignant la coupe de la viande au George Brown College de Toronto, M. Buck dit à ses étudiants d'épousseter leurs manuels de cuisine et de s'en servir. "Après la Bible, dit-il, c'est du livre de recettes que l'on se sert le moins." Il recommande aussi aux gens de se lier d'amitié avec leur boucher.

NETTOYAGE À LA VAPEUR de vos tapis

(à un prix faites-le vous-même)

LOUEZ NOTRE RINSEVAC—le nouvel appareil compact pour le nettoyage des tapis, qui aspire la saleté, la crasse et les résidus incrustés. Ce système remarquable fait tout le travail, comme les nettoyeurs professionnels qui vous font payer jusqu'à cent dollars. Vous pouvez acheter les fournitures de nettoyage à un prix étonnamment bas. Nos instructions, simples et faciles, vous permettront d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

"Vapeur" est un terme générique utilisé pour décrire le nettoyage par extraction à l'eau chaude.

RINSE VAC
Vos tapis seront plus propres et le restera plus longtemps.

Tarif de location, seulement \$10.00 par jour sur semaine

Reservez votre RINSEVAC dès aujourd'hui.

tétreault

Quincaillerie - Location Outils
Cadeaux - Jouets - Sports - Peinture
132, PRINCIPALE-GRANBY-372-2261

OFFRE MI-HIVER DU COLONEL!

SEAU À PRIX SPÉCIAL

\$5.95

seulement avec ce bon

Pour vous aider à passer la grisaille de l'hiver, voici un vrai régal: un seau de Poulet Frit Kentucky à prix spécial. Découpez ce bon et présentez-le au magasin de votre voisinage pour recevoir un seau à \$5.95 seulement.

Vous aurez 15 morceaux de Poulet Frit Kentucky "bon à s'en lécher les doigts", une quantité suffisante pour rassasier de 5 à 7 bons appétits.

EXPIRATION LE 28 JANVIER 1979

BON POUR LE SEAU À \$5.95

Sur présentation de ce bon à n'importe quel magasin participant POULET FRIT À LA KENTUCKY, le détenteur a droit à l'achat d'un seau de Poulet Frit Kentucky au prix spécial de \$5.95. L'offre prend fin le 28 janvier 1979.

La Villa du Poulet.

Plus de 100 magasins au Québec. Consultez l'annuaire téléphonique local pour trouver le comptoir le plus près de chez vous.

Quand Jocelyne fait une vente...

C'EST TOUTE UNE VENTE!

Jusqu'à **50%** de réduction sur toute notre marchandise d'hiver **POUR ELLE! POUR LUI!**

ET C'EST DÉJÀ COMMENCÉ!

CHIKITA

Boutique UNI-SEX

208 Principale Granby 372-0834

Malgré une piètre tenue contre Toronto en série l'an dernier

Les Islanders reviennent plus forts que jamais cette saison

UNIONDALE (AP) — Les Islanders de New York, à leur septième saison dans la Ligue nationale de hockey, ont déjà prouvé tout ce qu'ils avaient à prouver, mais seulement en saison régulière. Les Islanders ont terminé l'année 1978 avec seulement 12 défaites en 78 matches réguliers. Leur trio de Bryan Trottier, Clark Gillies et Mike Bossy présente la fiche statistique la plus impressionnante du circuit. Les faiblesses sont de plus en plus difficiles à trouver au sein de cette équipe.

Mais cette jeune équipe se souvient d'avoir été éliminée lors de la première ronde des séries l'an dernier et les Islanders ne seront pas satisfaits tant et aussi longtemps que cette situation n'aura été corrigée.

Les Islanders ont perdu devant les Maple Leafs de Toronto quand Lanny McDonald a déjoué Glenn Resch avec un tir de 20 pieds à 4:13 de la période supplémentaire du septième match de leur série quart-de-finale.

"Nous avons été humiliés l'an dernier, a dit Gillies. Quand j'y pense, même si cela me rend malade, je sais que c'est la vérité. La situation n'a pas encore été corrigée".

Les Islanders devront attendre au printemps. Tout ce qu'ils peuvent faire maintenant, c'est de bien se préparer et ils font tout présentement pour qu'une telle situation ne se reproduise pas.

Ils n'ont pas subi la défaite en 19 matches à domicile cette saison et ils n'ont été battus qu'une seule fois

au cours de leurs 26 derniers matches. Ils n'ont pas connu la défaite à leurs 10 dernières parties et leurs quatre défaites sont le plus bas total de la saison dans la LNH.

Pendant que leur défensive ne permet que 2.69 buts par match, leur production offensive moyenne a été de 4.86 buts par match.

Le trio de Trottier, Bossy, Gillies totalise 168 points en 36 matches, même si Trottier a manqué cinq matches à cause de blessures.

Les quatre passes récoltées par Trottier mardi soir lui ont donné le premier rang des marqueurs avec 64 points. Les trois buts de Bossy, tous trois préparés par Trottier, portent son total de la saison à 33 et il a maintenant marqué 86 buts en 109 matches dans la LNH.

La défensive, qui a reçu moins de publicité, sauf pour ce qui est de Denis Potvin, a appris beaucoup sous les ordres de Al Arbour, un défenseur très efficace pendant sa carrière de 12 saisons dans la LNH. Leurs gardiens, Billy Smith et Glenn Resch, forment le deuxième meilleur duo du circuit derrière celui des Canadiens.

Mais les Islanders savent que les statistiques de l'hiver ne veulent rien dire si la performance du printemps laisse à désirer. Bossy, meilleure recrue du circuit l'an dernier, l'a clairement indiqué. "La saison que j'ai connue comme recrue ne voulait plus rien dire quand nous avons été éliminés dans notre première série. Je tente de tout faire pour que cela ne se reproduise pas".

Bossy porte ainsi beaucoup plus attention à sa défensive, même s'il marque toujours beaucoup de buts.

"Il évolue présentement aussi bien à l'attaque qu'à la défensive et c'est ce que je voulais de lui", a dit Arbour.

Repêchage intelligent

Le directeur-gérant des Islanders, Bill Torrey, qui était la risée du circuit en 1972, a bâti une équipe puissante en y allant de choix

très judicieux au repêchage.

En 1973, il a choisi Denis Potvin, qui a déjà remporté le trophée Norris à deux reprises. En 1974, il a réclamé Gillies et Trottier. En 1977, son premier choix a été Bossy.

Les statistiques concernant ces quatre joueurs sont très éloquentes.

"Je peux facilement dire que cette équipe est maintenant la meilleure de toute la ligue, a dit Resch après une récente victoire contre les Maple Leafs. Je peux faire cette déclaration parce que je regarde l'équipe jouer et elle fait beaucoup mieux que l'an dernier".

"Une chose bien importante est que nous remportons des victoires contre les équipes que nous devons vaincre".

Ils ont fait la même chose l'an dernier, toujours en saison régulière, remportant le championnat de la section Patrick avec 48 victoires, 17 défaites et 15 matches nuls. Puis ce fut la série contre Toronto, une équipe qu'ils se devaient de vaincre. Et ce fut enfin un été misérable à songer constamment à cette défaite.

"Nous y pensons toujours. Nous avons été battus par une équipe contre laquelle nous ne devions pas perdre, a dit le défenseur Brian Lewis et je crois que nous sommes un peu plus affamés à chaque match".

"Les gens ont des excuses pour tous les malheurs qui peuvent survenir, a ajouté Trottier. Ils blâment vos alliés ou même votre famille. En ce qui me concerne, c'est toujours de ma faute quand quelque chose ne fonctionne pas".

Tout fonctionne cependant à merveille depuis quelque temps.

Victoire de 2-0 mardi

Deuxième gain d'affilée pour le Fleur de Lys?

GRANBY - Le Fleur de Lys, qui a retrouvé le chemin de la victoire mardi dernier, se rendra au Palais des Sports de Farnham pour y disputer la victoire aux Jets de Farnham ce soir à compter de 21 heures.

Dans les échanges entre ces deux équipes, Granby est sorti victorieux une fois, a fait match nul et a

perdu une fois. Tel est le bilan entre les adversaires de ce soir. On s'attend à une partie de toute beauté. La mise en échec et la rapidité seront en évidence. Comme dans les derniers affrontements, un duel aura lieu entre les deux gardiens, soit Bellemar de Farnham et Ferland de Granby.

Le Fleur de Lys se doit

de neutraliser le trio de Goebel et des deux frères Harbec s'il veut se mériter la victoire. On apprendra quelques temps avant la partie de mardi dernier que Donald Plamondon serait avec Granby encore pour quelques temps contrairement aux nouvelles publiées. Son départ fut retardé et le Fleur de Lys en est très satisfait. Donc, on se donne

rendez-vous ce soir à Farnham pour soutenir Granby, qui en a besoin.

Le Fleur de Lys de Granby a débuté l'année 79 sur le bon pied en blanchissant les Copains de St-Ignace au compte de 2 à 0, pour ainsi mettre fin à une série de sept défaites consécutives. René Ferland, qui n'a pas toujours eu la vie facile dans les filets du Granby, enregistra son premier blanchissage de la saison. La rencontre ne fut pas tellement rude et les officiels de la rencontre ont dû servir à six reprises seulement.

Le premier vingt ne donna aucun but, même si Granby a échappé de la seule pénalité de la période. Donald Plamondon et Jean-Claude Duguay, ainsi que Mario Lachance et Pierre Fradette, ont neutralisé les efforts et les Copains n'ont pu faire mieux que d'obtenir un lancer sur le filet. Durant le reste de l'affrontement initial le jeu fut partagé et de bonne chance de compter furent ratées de part et d'autre. A la période médiane, Granby fut le plus opportuniste et Richard Fortin enregistra le premier filet de la partie en acceptant une passe de Gaétan Rheault et de Normand Tessier, quelques secondes après un désavantage numérique alors que Pierre Grondin était au cachot.

Durant le dernier vingt, les Copains de St-Ignace ont redoublé d'ardeur, mais Granby joua un jeu qui ne lui est pas coutume en se repliant à la défensive. Alors qu'il ne restait seulement que cinq minutes à faire dans la partie, le trio composé de Fontaine, Fortin et Rheault donna un but au Fleur de Lys après un échange de toute beauté. Alain Fontaine fut celui qui fit bouger le filet en complétant le jeu de Richard Fortin et Normand Tessier, et porter le compte 2 à 0 en faveur du Granby. 17 lancers furent dirigés sur Ferland, tandis que Pierre Larose fit face à 25 lancers, dans la cage du St-Ignace.



La très jolie golfeuse Nancy Lopez, qui a remporté le titre d'athlète féminin de l'année, a également mené la liste des golfeuses pour les bourses gagnées dans les tournois en 1978. Elle a gagné pas moins de \$189,813, et ce, lors de sa première année sur la tournée professionnelle.

Athlète féminin de l'année

Nancy Lopez était seule en liste...

Nancy Lopez, la première golfeuse à pouvoir faire tourner les têtes et remporter du même coup des tournois de golf, a été choisie hier l'athlète féminin de l'année par l'Associated Press.

Lopez, âgée de 21 ans, a réalisé un record en empochant \$189,813 à sa première saison sur le circuit de la LPGA. Elle a reçu 336 votes sur un total possible de 412 lors du scrutin tenu un peu partout aux États-Unis. Elle est ainsi devenue la première golfeuse depuis Kathy Whitworth en 1966 à mériter cet honneur. Chris Evert, trois fois gagnante de ce titre, a terminé deuxième au scrutin avec 25 votes suivie de Tracy Austin, de Martina Navratilova et de la jeune nageuse Tracy Caulkins.

Lopez a convaincu tout le monde en remportant neuf tournois, dont cinq d'affilée sur le circuit de la LPGA. "Elle est Arnold Palmer et Lee Trevino fondus en une même personne, a dit Ray Volpe, commissaire de la LPGA. Elle a le sex-appeal de Palmer et le charme de Trevino. Elle adore le monde et j'espère qu'elle ne changera pas. Toutes les petites filles veulent devenir des Nancy Lopez".

Elle a de plus été choisie la golfeuse de l'année sur le circuit de la LPGA et a remporté le trophée Vare pour avoir présenté la

meilleure moyenne. Elle a joué 71.76 coups par ronde, soit la meilleure moyenne de l'histoire.

Lopez, qui se mariera samedi, pense qu'elle fera encore mieux cette année.

"Sur le circuit, une golfeuse est toute seule. Je crois qu'il est difficile pour une personne de rester seule très longtemps. Je crois que je serai plus confiante cette année".

Le 14 janvier

Championnat sectoriel de badminton à Granby

GRANBY - L'Association de badminton de la Haute-Yamaska tiendra dimanche, le 14 janvier prochain un championnat sectoriel de badminton dans le nouveau gymnase du Cegep de Granby.

Organisé en collaboration avec la Brasserie O'Keefe, ce tournoi s'annonce comme étant des plus enlevants. En effet, quatre catégories seront au programme soit les juvéniles (né le ou après le 1er octobre 1962), les juniors (né le ou après le 1er octobre 1959) et les seniors divisés en 2 classes, A et C. La classe C sera réservée aux joueurs sans expérience en compétition.

Le tout débutera à 9 heures pour les juvéniles et juniors, et à 11 heures pour les seniors. Les épreuves au programme seront le simple, le double féminin et masculin ainsi que le double

mixte (uniquement chez les seniors).

Des prix seront remis à tous les gagnants et le coût d'inscription est de \$1.00 par catégorie. La date limite d'inscriptions est le vendredi, 12 janvier 1979 à 17

heures. On peut s'inscrire en appelant Mlle Josée Couture à 375-2334. Il est bon de noter que ce tournoi comprendra des joueurs de Granby, Waterloo, Cowansville, Farnham, St-Césaire et leurs régions environnantes.

SOYEZ BIEN AU CHAUD CET HIVER

NOUVEAUX MODÈLES À PRIX COMPÉTITIFS

Dans la plupart des foyers, les gaz qui s'échappent laissent une odeur et diminuent la chaleur bénéfique. Ces nouveaux modèles GARDEMENT la presque totalité de la chaleur. Ils sont donc plus efficaces et assurent plus de confort. En plus, ils ne dégagent pas de vilaines odeurs.

CES 3 MODÈLES COMPORTENT LES SPÉCIFICATIONS CI-HAUT

\$21700

POÈLE DE STYLE EN FONTE À CES PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

ENSEMBLE À FOYER

Modèle PSS

26" \$66

POÈLE DE CAMP L'EMPEREUR 31"

Entièrement en fonte noire extra pesant. Sortie de 7" clé à même le réduit

POÈLE FRANKLIN AUTHENTIQUE EN FONTE

Ensemble de grill pour la viande et marmite pour crémallières

tétréault

Quincaillerie - Location Outils
Cadeaux - Jouets - Sports - Peinture
132, PRINCIPALE-GRANBY-372-2261

MOTEL BERNARD
Chemin St-Paul

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

INCONITO

Stripteaseuse

SPECTACLE

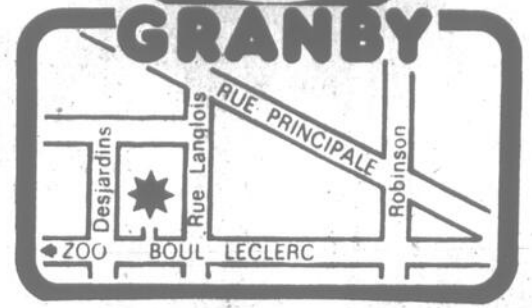
Judi - Vendredi - Samedi
9h.30 - 12h.30 - 1h.30 a.m.

Danseuses topless

1h. p.m. à la fermeture

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 79 A TOUS.

Tu peux m'voir à la jolothèque



horaire

LUNDI \$1.50
19:30 à 23:00

MARDI \$1.50
(Soirée des adultes - 18 ans)
19:30 à 23:00
Musique et lumières discrètes

MERCREDI \$1.50
19:30 à 23:00

JEUDI \$1.50
19:30 à 23:00

VENDREDI \$2.50
19:30 à 24:00
A partir de 22:00 \$2.00

SAMEDI \$1.50
Matinée: 13:00 à 16:00
Soirée: 19:30 à 01:00
A partir de 22:00 \$2.50

DIMANCHE \$2.50
13:00 à 23:00
A partir de 19:00 \$2.00
N.B. Le prix d'entrée ne comprend pas la location de patins (50c). Les prix sont sujets à changements sans pré-avis.

SPECIAL VACANCES

MATINEES de 13 à 16 heures du 26 au 30 déc. et du 2 au 6 jan. '79

ADM.: \$1.50 (Fermé 1er JANV.)

à la jolothèque C'EST PAS CHER



jolothèque
190 Desjardins, Granby

Sa suspension est réduite à 40 parties

Don Murdoch pourra revenir au jeu

NEW YORK (PC) — Le Président de la ligue nationale de hockey, John Ziegler, a décidé de réduire d'un an à 40 parties la suspension infligée au jeune ailier des Rangers de New York, Don Murdoch.

Murdoch, qui avait été arrêté à l'aéroport de Toronto en août 1977 avec une certaine quantité de cocaïne en sa possession, avait été suspendu pour toute la saison 1977-78.

La décision du président Ziegler signifie que le jeune ailier des Rangers pourrait revenir au jeu mercredi prochain à Denver quand le club newyorkais affrontera les Rockies du Colorado.

Lors de l'imposition de la suspension originale, Ziegler avait spécifié que la suspension pourrait être réduite à 40 matches à la demande des Rangers.

La décision a été prise hier à la suite d'une rencontre entre Ziegler, Murdoch, le pilote Fred Shero, de Rangers, et William Bittner, l'agent du joueur.

Même politique

Toutefois, Ziegler a insisté sur le fait que cette remise de peine ne signifiait pas un changement de politique de la part de la LNH, qui maintient que tout joueur

qui ferait usage de drogues n'évoluerait plus dans son circuit.

Le cas de Murdoch était le premier dans la LNH. Dans sa déclaration, Ziegler a espéré que Murdoch pourra poursuivre une carrière qui s'annonçait très prometteuse à sa première saison en 1976-77.

Le directeur-gérant et instructeur des Rangers, Fred Shero, a tenu à préciser qu'il ne saurait être question de retour au jeu tant que Murdoch n'aura pas signé son nouveau contrat et il a ajouté qu'il avait déjà eu un premier entretien à ce sujet avec Bill Bittner, l'agent de Murdoch.

Cette suspension originale d'un an était la plus longue jamais imposée à un joueur de la LNH, à l'exception du bannissement à vie imposé à Billy Taylor et Don Gallinger en 1946 pour avoir parié sur les matches.

Murdoch a déclaré après la décision: "C'est enfin fini. J'espère qu'aucun autre joueur aura à vivre ce que je viens de vivre. Je remercie M. Ziegler de me donner la chance de guérir mes plaies.

"Ce fut la partie la plus dure de ma vie alors que les gens criaient en ma direction et crachaient sur moi. Maintenant, tout dépendra de moi seul."



On se prépare

Les séries éliminatoires se poursuivront en fin de semaine prochaine dans la ligue Nationale de football. Il reste encore quatre équipes en liste pour le Super Bowl. Les Cowboys de Dallas affronteront les Rams à Los Angeles et les Oilers de Houston se rendront à Pittsburgh pour y affron-

ter les Steelers, tout cela dimanche. Sur la vignette, "Mean" Joe Greene, l'une des vedettes des Steelers à la défensive, et Terry Bradshaw, le quart du Pittsburgh, discutent de stratégie.

La citation de l'année

Jack Gotta a un sens de l'humour très prononcé...

Jack Gotta a un sens de l'humour très prononcé... et pas seulement lorsque son équipe gagne ou perd.

Ses Stampers se préparaient à affronter les Eskimos, en finale de l'Ouest, il y a quelques semaines, lorsque quelqu'un s'est amené avec une revue porno pour homosexuels, où son second de ligne Blain Lamoureux était photographié nu.

"Pourquoi les gars ne vont-ils pas à la pêche ou à la chasse comme nous jadis?"

Cette boutade a été retenue comme citation de l'année parmi les athlètes et entraîneurs professionnels et amateurs, selon un sondage effectué par la Presse canadienne.

L'explication de Lamoureux mérite également d'être publiée: "J'ai accepté de faire ces photos pour une revue d'art... et je suis certain qu'elle sera très réussie. Je suis toutefois très déçu que ma photo se soit retrouvée dans celle-ci."

Gotta avait également reçu une forte mention l'année auparavant avec une prévision d'avant-saison: "Je puis améliorer la fiche des Stampers de 100 pour cent et terminer encore dernier." Les Stampers avaient terminé au dernier rang l'année auparavant avec seulement deux victoires. Gotta avait prédit juste et ses Stampers ont remporté quatre victoires cette saison-là, terminant au dernier rang dans l'Ouest.

Cette année, les Stampers ont fini avec un dossier de 9-4-3 pour un deuxième rang derrière les Eskimos.

Humour noir

Le demi Larry Highbaugh, des Eskimos, avait également fait preuve d'un humour peu commun, avec ce commentaire savoureux dans le vestiaire des siens après leur victoire contre Montréal à la coupe Grey de Toronto: "Lorsque nous avons perdu contre les Alouettes à la coupe Grey, l'an dernier à Montréal, tous les joueurs étaient sortis la veille du match et avaient fait la bombe. Cette année, nous sommes sortis encore et avons fait davantage la bombe la veille du match... et nous avons eu encore plus de plaisir après le match."

Les Argonauts de Toronto ont été la cible favorite des hommes politiques, le premier ministre Trudeau y compris: "Si nous pouvions diriger les Argos aussi bien que le ministère des Postes, ce serait déjà un progrès," avait-il lancé.

Et un député expliquait que le budget du

ministre Jean Chrétien devrait s'appeler le 'budget Argonaut': "Il a eu son troisième essai, a échappé le ballon et il n'y a plus de temps au cadran..."

Bonbon, caramel...

Les Jeux du Commonwealth ont également donné lieu à quelques jolies répliques, notamment celle par Diane Jones-Konihowski, après sa victoire au pentathlon féminin: "Après avoir marié un 'Es-kimoUkrénien', cette victoire est la plus belle chose qui me soit arrivée."

Diane est l'épouse de l'aillier John Konihowski, des Eskimos d'Edmonton.

De très drôles au hockey... et pas nécessairement par les plus connus.

Le défenseur Mike Pelyk après avoir marqué son premier but de la saison 1977-78 à deux semaines de la fin du calendrier: "La pression est disparue maintenant."

Et celle de Dave Lewis, des Islanders, après avoir enfilé son 13e but en cinq ans: "Y'a des joueurs qui patinent plus vite que mon lancer."

Bobby Hull, alors avec les Jets de Winnipeg, avait déclaré après son 1,000e but au hockey professionnel: "Le 1,000e c'est bien joli, mais c'est comme n'importe quel autre but."

Dormirrrrr

L'instructeur Bep Guidolin, des Rockies du Colorado, espérait enfin dormir suite à la cinquième victoire des siens après 30 matches. "Mes cheveux rougissent et tombent. Je ne peux même pas avoir de cauchemar parce que je ne dors pas... peut-être que je vais pouvoir dormir ce soir... et faire un cauchemar."

Lorsque les Sabres de Buffalo ont congédié Punch Imlach et Marcel Pronovost, le premier a refusé tout commentaire, mais Pronovost est allé dans le vestiaire de ses joueurs et leur a déclaré: "Ce fut un plaisir de vous connaître. J'ai été congédié."

Harold Ballard, proprio controversé des Leafs de Toronto, ne se gêne pas pour dénigrer le président de la Lnh, John Ziegler.

"Pourquoi ne garde-t-il pas son nez dans des affaires plus pressantes," avait-il déclaré, après que Ziegler l'eût menacé d'une amende pour de la publicité illégale au Gardens. "S'il me met à l'amende, je n'aurai pas le choix de lui casser le cou."

D'après lui, le hockey ne s'améliore plus

Van Hellemond croit que la violence a diminué dans la LNH

WINNIPEG (PC) — Les plaintes des gens qui prétendent que la violence a augmenté dans la Ligue nationale de hockey ne déran-

gent absolument pas l'arbitre Andy Van Hellemond. Ce dernier, qui officie depuis huit ans dans la LNH, estime au contraire qu'elle

a diminué sensiblement. Il a précisé que les bagarres générales étaient de moins en moins nombreuses depuis l'instauration du

règlement punissant sévèrement l'agresseur.

"Les arbitres peuvent considérer comme agresseur tout joueur qui fait preuve d'intimidation in-

due. "En éliminant l'agresseur, vous éliminez beaucoup de bagarres et d'incidents vers la fin d'un match."

Van Hellemond, qui a déjà officié dans 400 parties de la LNH, a exprimé l'avis qu'il devrait y avoir de meilleures communications entre les arbitres et les instructeurs.

Il a ajouté qu'il connaissait le jeu pour avoir été lui-même un joueur de hockey alors que bien peu d'instructeurs avaient arbitré un match, mais que tous s'estimaient des experts dans l'interprétation des règlements.

"La situation devient parfois ingrate lorsque vous faites votre possible

chaque soir, mais les pilotes et les amateurs vous tombent dessus.

"Il y a eu un temps où le hockey s'améliorait plus que les arbitres, ce qui n'est plus le cas, car ces derniers s'améliorent constamment."

L'arbitre a révélé qu'il n'avait jamais accepté l'invitation de joueurs qui veulent l'emmener manger à la maison.

"J'aurais l'air fou d'imposer ensuite à ce joueur une pénalité qu'il ne croit pas mériter. Aussi, je tiens à garder mes distances pendant la saison."

Enfin, Van Hellemond rappelle qu'il était plus difficile d'appliquer les règlements à ses débuts dans les petites villes mineures que ce l'est dans la LNH.

"Dans les petites villes, les joueurs prenaient un verre avant le match tandis que, dans les LNH, les joueurs ne le font qu'après le match."

L'Union Soviétique conserve son titre

STOCKHOLM — L'Union Soviétique a conservé son titre mondial de hockey junior en battant la Suède 7-5 en finale du tournoi qui avait lieu en Suède.

La Tchécoslovaquie a terminé au deuxième rang, la Suède, au troisième et la Finlande, au quatrième.

On sait que le Canada avait déjà pris la cinquième place mardi.

Vladimir Krutov a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts, les autres allant à Alexeiev Kasatov, Alexander Gerasimov, Nikolai Maslov, Nikolai Varjanov et Anatoli Tarasov.

Thomas Steen a marqué trois buts pour les Suédois et Tommy Moerth ainsi que Thomas Ericson, un chacun.

Le Canadien battu par les Rangers

NEW YORK — Les Rangers de New York ont interrompu la série du Canadien de Montréal à 14 parties sans défaite, alors qu'ils ont pris la mesure de ces derniers par le compte de 6 à 2. Avec ces six buts, le Canadien ne devance

plus les Islanders que par un but contre.

Du côté du Tricolore, ce sont Guy Lafleur et Pierre Larouche qui ont touché la cible. Ken Dryden a été la victime des six buts des Rangers.

Mais les Twins sont premiers Les Expos sont sur la liste de Mike Marshall

MONTREAL (PC) — L'agent libre Mike Marshall, premier lanceur de relève à avoir remporté un trophée Cy Young, étudie les offres de sept équipes de ligues majeures parmi lesquelles figurent les Expos de Montréal.

Pour le moment toutefois, ce sont les Twins du Minnesota, de la Ligue américaine, qui sont en tête de lice. "Pour l'instant, nous négocions avec les Twins", a déclaré Marshall au cours d'une interview téléphonique de son domicile de East Lansing, Michigan. "Ils figuraient en tête de lice. Si nous ne sommes pas capables de nous entendre avec eux, nous passerons à la deuxième équipe."

Marshall, qui est âgé de 35 ans, a porté l'uniforme des Expos pendant quatre saisons avant d'être cédé aux

Dodgers de Los Angeles en 1974 contre le voltigeur Willie Davis. Spécialiste de la "screwball", il a joué pour les Twins en 1978.

"Chacune des sept équipes a soumis une offre valable. Je n'en ai pas vu une qui ne me paraissait pas convenable."

"Evidemment l'offre des Expos est, d'un point de vue personnel, très intéressante. Toutes mes conversations avec John McHale, Dick Williams et M. (Charles) Bronfman témoignent du respect qu'ils portent à ce que j'ai fait pour l'équipe au début de ma carrière."

"Les Expos ont mené les négociations de manière fort louable. Ils sont et respectent ce que je peux faire. Je n'en dirai pas plus."

Aucune n'est plus faible.

Médailon Ultra Douce
25 Cigarettes King Size

Ans: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron": 1 mg, nicotine 0.1 mg

Annonces Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À

MIDI

Granby: 372-5433

Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSEES

une insertion (maximum 20 mots) \$2.75
MOTS SUPPLEMENTAIRES 15¢
CARACTERES GRAS 80¢
LIGNE AGATE 30¢
1 POUCE x COL \$3.78
1 POUCE (1 mois)
(Cartes d'affaires) \$60.00
LOCATION DE CASIER 60¢
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions) \$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate) \$10.00
AVIS DE DECES \$10.00
la parution \$10.00
la parution

REGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

201 PROPRIETES A VENDRE

BUNGALOW à vendre, 7 pièces, comprenant: 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes en céramique, sous-sol fini avec foyer, aspirateur central, tapis mur à mur. Piscine avec grand patio. Chauffage électrique. Garage double, cour asphaltée, sur grand terrain. Doit être vendu transféré. Tél.: 378-4104 ou 372-1611.

GRANBY: bungalow en pierre des champs, 6 pièces, 4 chambres, système électrique, terrain 105 x 150, plusieurs articles inclus dans le prix de vente. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: bungalow neuf, 5 pièces, 3 chambres, système électrique, terrain 70 x 109. N.B. très grandes pièces à l'intérieur. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: bungalow construction récente, 5 1/2 pièces, 3 chambres, système électrique, prix réduit à \$32,000, pour vente rapide. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: duplex en brique 5 1/2 pièces, chacun, plancher de chêne, prix réduit à \$42,000 pour vente rapide. Faites votre offre! IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: triplex en brique, un de 7 1/2 pièces et 2 de 4 1/2 pièces, construction bricole de haute qualité. Prix très raisonnable. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

203 PROPRIETES DESIREES

URGENT BESOIN DE:
Bungalows brique ou déclin d'aluminium, 5 1/2 pièces et plus. Situés dans la ville de Granby et le Canton. Maisons de 2, 3, 4 logis. Avons plusieurs acheteurs transférés dans la région pour ces genres de propriétés. COMMISSION 5%. S'adresser: IMM. CHATELAINE COURTIER Tél.: 378-3009

201 PROPRIETES A VENDRE

BROMONT VILLAGE, \$500.00 COMPANT: petite maison dans le village avec petit terrain, 5 1/2 pièces, chauffage central, bonne condition, très propre à l'intérieur. Se paie comme loyer si qualifié, \$160. par mois. Taxes scolaires et municipales \$475. seulement.

COURTIER A-1 Raymond Laliberté (1) 467-2032
27590

Cartes d'affaires

BRASSEUR, NADEAU & ASSOCIES
comptables agréés
161 Principale, Granby, P.Q.
372-8076 Claude Brasseur C.A.
Gérard Nadeau C.A.

PIERRE GIRARDOT
NOTAIRE
175 RUE DUFFERIN
GRANBY, (514) 372-2211
Bureau également le soir sur rendez-vous 27533

CLAUDE CHARPENTIER & FILS INC.
Profitez de l'offre du Gouvernement
ISOLEZ VOTRE MAISON
379-5500
Chemin St-Paul Granby ou 378-5141 27534

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGREES
74 rue Court, Granby, Qué.
Edifice Centre Professionnel
Tel (514) 372-3347 C.P. 356 27531

206 MAISONS MOBILES ROULOTTES A VENDRE

RESIDENCE PRINCE, neuve, meublée, foyer, 14 x 70, 2 chambres, salle à manger, chauffage électrique, installée Domaine Beaugrand, 30 Grenier. Tél.: 671-5470, 525-7874 ou 538-2493.

MAISON MOBILE
Granby, Parc Fontainebleau, 68 x 13, EXCELLENTE CONDITION, toute installée, chauffage central, très bien meublée, pour vente rapide à sacrifier \$11,000., se paie comme loyer \$135. par mois si qualifié, \$500. comptant. Faut voir, libre à l'acheteur.

COURTIER A-1 Raymond Laliberté (1) 467-2032
27492

208 TERRAINS A VENDRE

ROUE DU ROY, CHEMIN BERGERON: terrains à vendre dans nouveau développement, site résidentiel. Tél.: 372-7557.

210 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT-CANTINE, situé près parc industriel et sentier de motoneige, logis annexé. Bon chiffre d'affaires. S'adresser: C.P. 692, Valcourt, Qué., JOE 2LD

222 ARGENT A PRETER

Prêts hypothécaires 1ère, 2e, 3e (Ville ou campagne) TAUX COURANTS. Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. BADEAU & FILS, courtiers.
GUY GALLANT, agent
105 Bouchard, Granby
Tél.: 372-9030 ou 372-1330

241 APPARTEMENTS A LOUER

602 DUVERNAVY: app. 2 1/2 pièces, meublé, 1er étage, et stationnement. Libre immédiatement. ROXTON-POND: logis 5 1/2 pièces, 1er étage, centre du village. Libre 1er février. Tél.: 372-0659.

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, TV optionnelle. Situés centre-ville. Prix à partir de \$90 par mois. S'ad. 255 Avenue du Parc, tél. 372-4121 (après 7h p.m.) 245 Avenue du Parc app. 1, Granby.

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, bois franc, et 4 1/2 pièces meublés. Taxe d'eau payée. Situés c/o Notre-Dame et Robinson. AUSSI: rue Groulx. Libres immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter: 433 Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5973.

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Situé 201 Groulx, Granby. Tél.: 372-8924.

GRAND 3 1/2 pièces, très propre, meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille, situé 630 St-Jacques. Tél.: 378-8523.

243 MAISONS A LOUER

MAISON jumelée à louer, 6 pièces, une salle de bain et demie, plancher bois franc, située rue Elgin. Tél.: 372-0655.

MAISON mobile, à louer, 5 pièces, située à Ste-Cécile de Milton. Tél.: (1) 772-5359.

244 LOGEMENTS A LOUER

LOGIS à sous-louer, de 5 1/2 pièces avec solarium, remise, grande galerie, situé dans le haut d'une bijouterie (sans voisins). A 428 boul. Boivin, Granby. Tél.: 378-9388.

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, 4 1/2 pièces (pour 1er février, déneigés, taxe d'eau incluse. Tél.: 372-6150.

LOGIS 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris. Libre immédiatement et réservations pour plus tard. Inf.: 433 Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5973.

LOGIS 5 1/2 pièces, dans un bloc neuf, insonorisé, plancher de béton, tapis mur à mur, chauffage électrique. \$185. par mois. Libre immédiatement. Tél.: 372-2803

LOGIS neuf 4 1/2 pièces, chambre de lavage, chauffé, éclairé, eau chaude. Libre immédiatement. Tél.: 378-9676.

251 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer, AUSSI à vendre, meublée de 36". Tél.: 372-3213, ou 372-5221.

CHAMBRE à louer avec cuisinière, meublée, chauffée, éclairée, pour une personne, 30 ans et plus. A 256 York, app. 5, \$95. par mois. Tél.: 372-2082, après 4h. p.m.

CHAMBRE à louer avec poêle et réfrigérateur, entrée privée, pour jeunes gens seulement. Tél.: 378-1894.

252 CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE et pens'on pour personnes âgées. Tél.: 372-2029, de 9h. a.m. à midi. Samedi, après 5h. p.m.

254 ENTREPOTS GARAGES A LOUER

ENTREPOT 40 x 50, situé boul. Boivin, \$125. par mois. Tél.: 372-9931.

LOUERAI petit entrepôt avec bureau, à l'extérieur de la ville de Granby, environ 3 milles. Tél.: 378-7869.

256 BUREAUX A LOUER

LOCAL à louer, dans édifice terminus. 16 Centre, Granby. Tél.: 372-4266 ou 469-3944.

257 DEMANDE A LOUER

DEMANDE A LOUER: maison ou logis d'au moins 5 1/2 pièces, non meublée, pour jeune couple avec un enfant. Libre immédiatement. Tél.: après 5h. p.m. à 378-9758.

271 DIVERS A VENDRE

BEAUX coffres de cèdre à vendre. AUSSI une touille pour travailler le bois. ATELIER GAGNON, St-Paul d'Abbotsford, tél.: 397-5414.

286 DEMANDE A ACHETER

ACHETONS machines à coudre industrielles usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS, tél.: 378-7678.

288 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ACHETERAIS piano, usagé en bonne condition à prix abordable. Tél.: 378-5682.

AMPLIFICATEUR "Peavey", une tête, 2 bas, \$750. Tél.: Mario, à 378-5154.

ORGUE "Hammond" avec lesle. Tél.: 469-2185.

301 PERSONNEL DEMANDE

LIVREUR demandé. S'adresser: Expresso Pizzeria, 408 Principale, Granby. Tél.: 378-0149.

201 PROPRIETES A VENDRE

la caisse d'établissement
COURTIER
Jacques & Francine Giroux
agents en valeurs immobilières

151 CANTON DE GRANBY Etablière de 52 acres comprenant salle de réception de 40 x 160. Tous les accessoires et machinerie sont inclus. Maison mobile de 12 x 60 dont 2 chambres à coucher avec salon de 8 x 10. Annexe de 18 x 14. Très bon chiffre d'affaires. Jacques et Francine Giroux, agents: 379-9757.

105 ST-PAUL Petite terre de 30 acres environ. Possiblement une des rares que vous pouvez acheter avant le dépot de la loi 90. (Zonage agricole). Couvert de pommiers. Point de vue magnifique au flanc du Mont Yamaska. Vous pouvez être pommiculteur à peu de frais. Daniel Pelletier, agent: 772-2651.

204 CANTON DE GRANBY Bungalow impeccable 42 x 28, brique et aluminium. Abri d'auto, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger fermée. Terrain boisé d'érables et bouleaux, piscine 24'. Prix: \$40,000.00 Jacques et Francine Giroux, agents: 379-9757

205 GRANBY Bungalow en brique et pierre 30 x 40 de 6 1/2 app. dont 4 chambres à coucher. Piscine extérieure, remise. Terrain paysagé de 60 x 100. Bungalow très bien entretenu. Jacques et Francine Giroux, agents: 379-9757.

206 PRES DES GALERIES Bungalow 30 x 40 en brique et pierre incluant 4 chambres à coucher, grand salon, planchers de bois franc. Terrain paysagé avec piscine et accessoires ainsi que remise et abri d'auto. Prix d'abaune à ne pas manquer. Jacques et Francine Giroux, agents: 379-9757.

207 CANTON DE GRANBY Grand bungalow brique 46 x 28 comprenant 4 chambres à coucher, salle de couture, salle à dîner, deux salles de jeux, foyer en brique et pierre. Excellente finition. Garage attenant. Superbe terrain paysagé de 38,400 p.c. Pour les amoureux du beau. Jacques et Francine Giroux, agents: 379-9757.

208 GRANBY Haute-ville, quartier résidentiel. Grand bungalow 44 x 28 en brique et aluminium. Quatre chambres à coucher, bureau, 2 chambres de bains, salle familiale 38 x 15. Garage attenant. Terrain 10,750 p.c. bien paysagé. Une visite vous ravira. Jacques et Francine Giroux, agents: 379-9757.

UNE FOULE D'AUTRES IMMEUBLES
Caisse d'Etablissement St-Hyacinthe, courtier, 3955 boul. Laurier, Douville, Tél.: 774-4838.
Liste complète sur demande.

428-A rue Principale, Granby 379-9757
St-Hyacinthe 774-4838
27540

301 PERSONNEL DEMANDE

AVOUI VOUS AIMEREZ DIRIGER VOTRE PROPRE COMMERCÉ AVON. Devenez une représentante Avon et vendez des produits de qualité dans un territoire qui vous sera assigné. Etablissez vous-même votre horaire et réalisez de bons profits. Pour de plus amples renseignements, composez: 372-4116 ou 372-5906.

CHECER-VOUS une opportunité sans arrêt de travail, avec avancement rapide au poste de gérant(e). Après avoir suivi un programme complet d'entraînement. Ajusté nécessaire. Tél.: 372-1742, entre 9h. a.m. et 5h. p.m.

CUISINIER demandé sachant faire la pizza. S'adresser en personne chez Expresso Pizzeria, 408 Principale, Granby.

HOMME OU FEMME demandé. Gagnez \$6.00 à \$8.00 l'heure à temps plein ou partiel. pour inf.: 372-1742, entre 9h. a.m. et 5h. p.m.

INFORMATION D'EMPLOI: pour travail outre-mer et l'Alaska pipeline. Tous les métiers et professions. Hommes ou femmes. Ecrire à: C.P. 274, Station N., Montréal, Qué. H2X 3M4.

TEXAS REFINERY CORP. of Canada Ltd., offre opportunité pour gains élevés plus primes régulières en argent et sous forme de vacances, bénéfices supplémentaires abondants à la personne mûre dans la région de Granby. Ecrire par avion, Président, Dept. CK, P.O. Box 70, Station R, Toronto, Ontario M4G 3Z6.

302 TRAVAIL DEMANDE
DAME ferait travaux ménagers dans maison privée à Granby. Tél.: 372-6104.

323 COURS PRIVÉS
FORMATION EN RELATIONS HUMAINES: profil, relations interpersonnelles, SPECIALISTES: psycho-sociologues. \$15. -semaine, pendant 10 semaines. Groupe de 25 personnes. Pour réservations: 378-3903 (du mardi au vendredi).

364 MOTONEIGES
2 MOTONEIGES Bombardier 1973 et 1974 à vendre, en parfaite condition, les deux pour \$700. Tél.: 534-2594.

MOTONEIGE Olympic, 1977, comme neuve, 1,000 miles, suspension à glissière, même modèle que 1979. A prix de liste. Tél.: 378-5682 après 5h. p.m.

SKI DOO Bombardier, très bonne condition, Aubaine! A qui la chance? Tél.: 539-3853.

201 PROPRIETES A VENDRE

368 CAMIONS

A VENDRE: 4 x 4 Pick-Up Ford F-250, 1974, V8, 1 tonne H / D, crew cab, Tr. auto, P / S, P / B, radio, boîte alum. isolée, warts winch 8000 lb, war Hubs h / D, H / C bum-per, peinture originale, 50,000, état neuf, particulier, \$4,900. Tél.: 372-9363.

PICK-UP 1/2 tonne, 6 cylindres, manuel, bas millage. Offre raisonnable. Tél.: 378-2143.

L'eau potable c'est important

AVIS

AVIS est donné que le requérant **CLAUDE CARON**, 518 St-Antoine, Farnham, Qué., s'adressera à la commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation pour l'obtention d'un permis de location à court terme (moins d'un an) de tracteur semi-trailer, semi-remorque, et de remorque.

TOUT intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ère parution: 4 janvier
2ième parution: 5 janvier
3ième parution: 6 janvier 27594

ENCAN
sur l'ancienne ferme de Roy Fleck en direction de Melbourne, à 3 milles de Maricourt (cté Johnson), samedi le 6 janvier 1979 à 1 hre précise.

Sera vendu: 39 têtes d'animaux Holstein toutes récemment testées. Ce troupeau comprend 29 bœufs jeunes vaches dont quelques fraîches et d'autres devant mettre bas sous peu; 9 belles taures dont 2 saillies et 7 ouvertes; et un très bon taureau de service de 13 mois. Ceci est un bon lot d'animaux.

2 tracteurs dont un Massey-Ferguson No 135 diesel avec power steering; seulement 900 hrs d'ouvrage et très propre; et un Ford (gris) au gaz; très propre et avec chaînes; presse à foin international No 420 sur prise de force; moulin à faucher de 76 pds avec att. 3 pts; faneuse à foin Nicholson; monte-balles avec moteur; souffleur à neige avec att. 3 pts; charrie à 3 rails avec att. 3 pts; fourche à fumier avec att. 3 pts pour l'arrière du tracteur; 2 voitures sur pneus avec montant à foin; épandeur à fumier sur pneus; herse à disques; herse à ressorts; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

Équipement de litière à bulk tank d'une capacité de 250 gals; réservoir à eau chaude; pompe à eau; moteur et compresseur de travaux avec tuyauterie et 2 chaudières Surge; nettoyeur d'érable Jutras avec environ 250 pds de chaîne et montée extérieure; et la balance de la récolte.

Conditions: comptant ou prêt de banque. Aussi à vendre au comptant ou en partie la ferme de 150 arpents avec sucrerie. Pour informations ou demande de crédit s'adresser à l'encanier.

Jules Côté, encanier bilingue licencié 1274 rue Sud, Cowansville, Qué. Tél. 514-263-0670 ou 263-1434 27588

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, \$1.26; prix de vente \$1.27; No 93, prix de vente, \$1.27; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.34-2.10.

Fromage cheddar: blanc, \$1.26 3-10; coloré, \$1.26 6-10.

Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb, \$0.74 à \$0.76; pour nourrissage, \$0.44-\$0.46.

Lait de beurre en poudre: \$0.55 à \$0.58.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine, A-extra gros, \$1.01; A-gros

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

OUVERTURE A TEMPS PARTIEL
- \$110.00 par semaine
- 4 soirs et le samedi
- Voiture nécessaire
Appellez pour une entrevue
372-5746
27536

HORNER RUG CLEANING
A.A. HORNER PROP. 31 ans d'expérience

NETTOYAGE:
- tapis à la vapeur
- mobilier de salon
- velours-nettoyage à sec
murs, plafonds lavés à la machine
carpet guard - anti-static
Estimation gratuite
32 Lansdowne Granby 372-5907
27516

CAMELOTS DEMANDES

DANS toutes les villes desservies par la:

"VOIX DE L'EST"

CONTACTEZ: 372-5232
27560

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) - Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

\$0.95 6-10; A-moyens \$0.87 4-10; A-petits, \$0.64.5.
Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fé-

dération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, \$0.97; A-gros, \$0.91; A-moyens, \$0.84.

Fruits

Pommes: Prix minimaux nets, vendus livrés aux détaillants, en vigueur du 19 décembre au 13 janvier 1978. McIntosh, \$8.50 pour huit cellos de 5 lb; \$8.25 pour 12 cellos de 3 lb; \$8.25 pour 9 cellos de 4 lb; grosseurs 96 et plus, \$12.00; grosseurs 120 et 125, \$11.00; grosseurs 135, 140 et plus petits, \$10.00; Masters 4 x 4, \$5.75; \$7.00 pour 40 lb en vrac; variété Cortland, même prix que pour la McIntosh; variété Délicieuses rouges, \$1.20 de plus que pour la McIntosh. Les prix ci-contre, sont fournis par le Plan conjoint des Producteurs de Pommes du Québec.

Légumes
Betteraves: \$2.75 à \$3.00 pour 25 lb; grosses \$3.00 à \$3.25 pour 50 lb; \$3.00 à \$3.25 pour 12 sachets de 2 lb.

Carottes: \$4.00 à \$4.25 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; grosse, \$3.25 à \$3.50 pour 50 lb; mini-carottes, \$4.00 à \$4.50 les 20 cellos de 12 onces.

Choux verts: \$3.50 à \$3.75 pour le sac de 50 lb; caisse de 50 lb, \$4.25 à \$4.50.

Choux de Savoie: \$4.50 à \$5.00 les 12.

Choux rouge: \$4.00 à \$4.50 pour 12.

Choux chinois: \$4.75 à \$5.00 pour 12.

Ciboulette: \$3.00 à \$3.25 pour 12 paquets.

Echalotes françaises: \$8.50 pour 12 sacs-filets; \$12.50 pour une boîte de 10 lb.

Laitue: Boston, de serre, \$6.00 à \$6.50 pour une boîte de 12; \$11.50 à \$12.00 pour une boîte de 24.

Mâche: \$8.50 à \$9.00 la caisse de 3 lb.

Oignons: jaunes moyens, \$2.50 à \$2.75 le 50 lb; jaunes gros, \$4.50 à \$5.00 pour 50 lb; jaunes moyens, \$3.75 à \$4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; \$2.50 à \$2.75 pour 5

Suite de la page 9
 — Au tournoi international de hockey junior de l'Ontario, le Québec bat l'Ontario 3 à 2. — Au championnat mondial de hockey junior, en Suède, deux buts de Randy Irving, qui n'avait pas été utilisé hier contre la Finlande, ont mis l'équipe du Canada sur le chemin d'une victoire de 6 à 2 sur l'Allemagne de l'Ouest.

chemin d'une victoire de 6 à 2 sur l'Allemagne de l'Ouest. — Au championnat mondial de hockey junior, en Suède, deux buts de Randy Irving, qui n'avait pas été utilisé hier contre la Finlande, ont mis l'équipe du Canada sur le chemin d'une victoire de 6 à 2 sur l'Allemagne de l'Ouest.

La Voix de l'Est
 le medium publicitaire No 1
 Au coeur d'une région prospère

Carrières et Professions

STATION-SERVICE A LOUER GRANBY
 Coin très achalandé. Aide financière de la compagnie si désiré.
 Publicité, entraînement.
 Capital requis: \$5,000.00 à \$8,000.00
 Pour plus d'informations communiquez avec:
ROBERT LEGAULT
 454 EDOUARD GRANBY, QUE

KARU PINSO
 RECHERCHE un comptable pour exécuter les travaux de comptabilité et d'ordinateur.
 Salaire selon l'expérience.
 S'ADRESSER A
Frédéric Baker
 contrôleur corporatif
 KARU PINSO CANADA
 110 Lauder Cowansville, Qué.

RICHARD NIXON
 MÉMOIRES
 Richard Nixon, 1978. Publié avec l'autorisation de Warner Books Inc. Tous droits de traduction et d'adaptation réservés. Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.
 Editions internationales Alain Stanké Ltée, 1978. Dépôt légal 3e trimestre 1978.
 ISBN 0-90566-108-2

Mon père, Francis Anthony Nixon, que, toute sa vie, on appela Frank, était né à la campagne dans l'Etat d'Ohio le 3 décembre 1878. Sa mère mourut de tuberculose quand il avait huit ans, et sa longue maladie laissa la famille sans un sou. Après sa mort, la famille s'établit sur un petit terrain désert dans l'Est de l'Ohio, d'où mon père devait faire plusieurs kilomètres chaque jour pour se rendre à l'école. Etant nouveau, de petite taille et habillé de pièces et de morceaux, il fut brimé par ses camarades. Mais il sut leur répondre, n'ayant pas sa langue dans sa poche et les poings inactifs, et en peu de temps, il devint par nature un bagarreur.
 Les ressources de la famille ne s'accroissaient pas, et après six ans d'école, il mit fin à ses études pour travailler. C'était une décision inévitable, mais il l'a toujours regrettée. Il exerça toutes sortes de professions au cours des années suivantes, acquérant avec chacune un nouveau savoir-faire, avec beaucoup d'habileté et d'adresse. Il conduisit des boeufs pour mener des troncs d'arbres à la scierie, devint charpentier, plahta des pommes de terre, tondit des moutons au Colorado et installa les premiers téléphones à manivelle.
 Toute sa vie, mon père a essayé de s'élever par son travail. Il s'établit à Columbus, dans l'Ohio, et devint un conducteur de tramways. L'intérieur des voitures était alors chauffé par de gros poêles pansus, mais les plates-formes où se tenaient les conducteurs étaient à l'air libre. Pendant l'hiver de 1906, mon père eut les pieds gelés. Sa plainte auprès de la compagnie n'ayant eu aucune suite, il organisa une protestation des conducteurs et contrôleurs de tramways. Ils réussirent à faire passer une loi imposant la fermeture et le chauffage des plates-formes.
 Ce conflit l'avait cependant agri et découragé, et il décida de partir pour la Californie du Sud, où, au moins, il n'y aurait pas de danger de gelure. En 1907, il obtint un poste de conducteur sur la ligne de tramways de Whittier à Los Angeles. En 1908, il fit la connaissance de Hannah Milhous à une fête de la Saint-Valentin. Malgré la famille de celle-ci, qui se montrait plutôt réservée parce qu'elle n'avait pas fini ses études et que le prétendant n'était pas un quaker, ils furent mariés au bout de quatre mois.
 Mon père possédait toute la vivacité irlandaise, à la fois dans la colère et la

Des problèmes avec la navette spatiale

WASHINGTON (AFP) — Le premier vol d'essai de la navette spatiale américaine pourrait bien être retardé à la suite de l'explosion qui s'est produite mercredi matin lors de l'essai de l'un des trois moteurs principaux du Shuttle, indique-t-on à la NASA.
 Tous les essais de ces moteurs sont désormais arrêtés à la suite de cette explosion qui s'est produite dans l'une des turbo-pompes amenant l'oxygène liquide dans la chambre de combustion de ce moteur. L'essai avait lieu au centre d'essai de Bay Saint Louis, dans le Missouri.
 Le moteur avait fonctionné normalement pendant 255 secondes lorsque l'explosion s'est produite, alors que l'essai devait durer 527 secondes.
 Selon l'agence spatiale américaine, la cause exacte de l'explosion a été déterminée. Elle a eu lieu dans la vanne principale d'arrivée de l'oxygène.
 Essai
 Le moteur victime de cet accident subissait mercredi son dernier essai de mise à feu avant d'être installé sur un banc de tir au côté des deux autres moteurs pour

un essai à pleine puissance de l'ensemble qui aurait représenté un décollage de la navette.
 La NASA a connu ces derniers mois une série d'incidents dans la mise au point de ces moteurs à oxygène et hydrogène liquides, mais depuis quelques semaines les essais étaient satisfaisants et les spécialistes avaient cru pouvoir fixer au 28 septembre prochain le premier vol d'essai de 53 heures du nouveau "système de transport spatial" que les Etats-Unis mettent au point depuis plusieurs années.
 La navette spatiale a en effet été conçue pour diminuer les coûts de lancements des satellites et des missions "en orbite terrestres avec équipage. Ses différentes composantes sont en effet réutilisables, l'Orbiter en particulier, qui décolle comme une fusée fixe sur un gros réservoir de carburant auquel sont attachées deux fusées à poudre, pour revenir au sol comme un avion.
 A l'origine le premier vol d'essai de la navette avait été fixé au mois de mars 1979, puis en juin.

Vampire moderne

FRANCFORT (AP) — Un étudiant ouest-allemand de 22 ans a été arrêté et inculpé d'être un "vampire des temps modernes" pour avoir bu le sang d'une jeune fille qu'il a séduite et droguée.
 C'est la mère de la jeune victime, âgée de 15 ans, qui a rapporté les faits à la police, vendredi dernier.
 Selon la jeune victime, l'étudiant, dont le nom n'a pas été révélé, a séduit plusieurs jeunes adolescentes avant de boire leur sang. Une perquisition dans

Esso investit

SARNIA, Ont. (PC) — Selon M. Del Stover, directeur de l'usine d'Esso Chemical à Sarnia, c'est sur le même lieu que l'on envisage de préférence de bâtir une autre usine de \$150 millions.
 Il a expliqué, mercredi, que la décision de bâtir l'installation ne sera prise avant plusieurs mois. Les études de marché sont en cours et l'on prospecte aussi d'autres terrains à bâtir en Alberta.
 L'usine actuelle, où l'on produit de l'éthylène, servirait d'assise à la suivante où l'on fabriquerait du polyéthylène.

Les meilleurs menteurs

TORONTO (PC) — Le comédien Johnny Wayne ne s'est pas étonné, mercredi, du choix d'un Américain comme meilleur menteur pour la 30e année consécutive, au concours du Liar's Club de Burlington, Wisconsin.
 "Nous les Canadiens, a expliqué M. Wayne, sommes des gens stables, francs et honnêtes. Nous ne mentons jamais. Et si je ne gagne pas l'an prochain avec cette déclaration, j'abandonne."
 Le concours existe depuis 1929 et il n'est arrivé qu'une seule fois qu'un Canadien (de l'Alberta) soit gagnant, soit en 1948.
 Le fondateur du club, M. Otis Hulett, a raconté qu'il avait lancé le concours avec d'autres journalistes, parce qu'il n'y avait pas suffisamment de nouvelles le jour de l'an.
 Le gagnant de cette année est M. Wilfred Heberg, de Mayville au Wisconsin.

Erratum

MONTREAL (PC) — Depuis mercredi, les entreprises québécoises de plus de 500 employés doivent avoir un certificat temporaire de francisation de l'Office de la langue française, chargé d'administrer la loi 101.
 Dans une dépêche transmise mardi soir, La Presse Canadienne a commis une erreur en disant qu'il s'agissait de sociétés de 50 employés.
 MONTREAL (PC) — Depuis mercredi, les entreprises québécoises de plus de 500 employés doivent avoir un certificat temporaire de francisation de l'Office de la langue française, chargé d'administrer la loi 101.
 Dans une dépêche transmise mardi soir, La Presse Canadienne a commis une erreur en disant qu'il s'agissait de sociétés de 50 employés.

Une page d'histoire

Il y a six ans aujourd'hui, le 4 janvier 1973, des oeuvres d'art estimées à quelque \$2 millions, et notamment un Rembrandt, étaient volées au Musée des Beaux-Arts de Montréal, rue Sherbrooke-ouest.
 1951-Les forces nord-coréennes et chinoises prennent Séoul.
 1948-Jusqu'à la colonie britannique, la Birmanie accède à l'indépendance.

du Congrès, je lui fis envoyer l'édition quotidienne des débats parlementaires. Il la lisait du début jusqu'à la fin, chose que jamais, à ma connaissance, n'a fait aucun député ou sénateur. Lorsque je me présentais à la Vice-Présidence, il écrivait à l'un des journaux qu'il avait eu l'habitude de lire autrefois une lettre tout à fait directe lui demandant d'appuyer ma candidature: "Ce garçon est l'un des cinq que j'ai élevés, et ce sont, je crois, les mieux qu'il y ait en Amérique. Si vous voulez lui donner un coup de main, je dirai que l'Ohio State Journal est toujours sur la bonne voie."
 Tous ceux qui ont connu ma mère ont été frappés par sa personnalité. Elle naquit le 7 mars 1885 dans le Sud de l'Indiana, d'une famille quaker irlandaise de neuf enfants. Elle avait douze ans quand son père décida de rejoindre une nouvelle colonie quaker en Californie. Ils chargèrent de leurs biens un wagon de marchandises, y compris les chevaux et leurs selles, les portes et fenêtres, et arrivèrent en 1897 à Whittier, où mon grand-père planta une pépinière et des orangers. Après des études à la Whittier Academy, ma mère entra à l'Université. Elle aimait l'histoire et la littérature, et se spécialisa dans les langues, le latin, le grec et l'allemand. Lorsqu'elle se maria avec mon père, elle venait de terminer sa seconde année. Ils eurent cinq fils auxquels, à l'exception du troisième qui reçut le nom de son père, elle donna les noms des premiers rois d'Angleterre: Harold, né en 1909; Richard, né en 1913; Francis Donald, né en 1914; Arthur, né en 1918; et Edouard, né en 1930.
 Ma mère s'est toujours intéressée aux affaires de la communauté et elle y prenait une part active, mais sa qualité la plus remarquable était son goût profond pour l'intimité. Bien qu'elle rayonnât d'affection et d'amour pour sa famille, elle se montrait toujours à tous très réservée sur ses sentiments et ses émotions. Chacun de nos repas était précédé d'une prière, mais à part certaines occasions où l'un des enfants devait réciter quelque verset de la Bible, ces prières étaient toujours silencieuses. Elle prenait rigoureusement à la lettre le précepte de saint Matthieu, selon lequel la prière devait être faite la porte fermée. Aussi s'enfermait-elle pour dire ses prières du soir.
A SUIVRE

in memoriam

auront lieu vendredi le 5 janvier. Le convoi funéraire partira de la
Résidence Funéraire Le Sieur Inc.
 114 St-Jacques, St-Jean
 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Alexandre où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de St-Alexandre.
 Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Robert, Claude, Monique, Rose, André, Gilles et Jules, sa mère: Mme Céline Leveck.



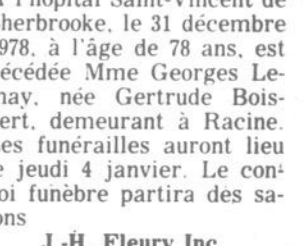
A Granby le 1 janvier 1979, à l'âge de 76 ans est décédé M. Lionel Béclair demeurant au 315, Boul. Bovin, Granby. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 janvier. Le convoi funéraire partira de la
Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée
 223, rue Principale, Granby pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures. Il laisse dans le deuil sa soeur: Mme veuve Wilfrid Guay (Alma) Granby son frère et sa belle soeur: M. et Mme Aimé Béclair Granby



A Granby le 1 janvier 1979 à l'âge de 81 ans est décédé M. Avila Dépot époux de feu Flore Picard demeurant au 355, rue Savage, Granby. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 janvier. Le convoi funéraire partira de la
Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée
 170, rue Dufferin, Granby pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de St-Paul d'Abbotsford. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Roch Dunn (Stella) St-Joachim M. et Mme Donat Dépot Roston-Pond M. et Mme Anatole Dézainde (Jeannette) Granby ses frères et belles soeurs M. et Mme Arthur Dépot Ste-Rose de Laval M. et Mme Hervé Dépot St-Faustin Mme veuve Joseph Dépot Montréal Mme veuve Wilfrid Picard Granby ainsi que de nombreux petits enfants, neveux et nièces.



A Granby le 1 janvier 1979, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Maurice Lapalme, époux de Marie-Emma Bouthlette, demeurant à Bonsecours. Les funérailles auront lieu le vendredi 5 janvier. Le convoi funéraire partira des salons
J.-H. Fleury Inc.
 1181 Saint-Joseph Valcourt
 pour se rendre à l'église Sainte-Théophile de Racine où le service sera célébré à 11 heures. Départ à 10 heures 30 du salon funéraire. La défunte laisse dans le deuil son époux et ses enfants.



A Greenfield Park, le 2 janvier 1979, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Léon Leveck, époux de Lucette Wagenars, demeurant à St-Alexandre. Les funérailles



A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Maurice Lapalme, époux de Marie-Emma Bouthlette, demeurant à Bonsecours. Les funérailles auront lieu le vendredi 5 janvier. Le convoi funéraire partira des salons
J.-H. Fleury Inc.
 1181 Saint-Joseph Valcourt
 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bonsecours, où le service sera célébré à 11 heures. Départ des salons à 10 heures 30. Outre son épouse, le défunt laisse aussi dans le deuil ses enfants.



A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Maurice Lapalme, époux de Marie-Emma Bouthlette, demeurant à Bonsecours. Les funérailles auront lieu le vendredi 5 janvier. Le convoi funéraire partira des salons
J.-H. Fleury Inc.
 1181 Saint-Joseph Valcourt
 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bonsecours, où le service sera célébré à 11 heures. Départ des salons à 10 heures 30. Outre son épouse, le défunt laisse aussi dans le deuil ses enfants.



FLEURISTE Luc Roy
 Francine Roy, propriétaire
 Fleurs pour toutes occasions
 120 Principale, Granby
 372-5772
 27520

FLEURS
 POUR NAISSANCE MARIAGE OPTIA RECEPTIONS MORTALITE
GILBERTE LOISELLE
 Votre fleuriste
 342, Papineau Granby 378-1191
 27532

SALONS FUNERAIRES
 225 Principale, Tel. 372-3422
 170 Dufferin, Tel. 372-7011
GIRARDOT & MENARD LTEE
 BUREAU: 372-4498 GRANBY, QUE.
 27524

La Voix de l'Est
 TARIFS D'ABONNEMENT
 Camelot

SAMEDI	SEMAINE	ANNÉE
\$0.40	\$1.50	\$75.00

 Dans les endroits non desservis par camelots

Poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	\$6.00	\$18.00	\$36.00	\$70.00
Autre pays	\$12.00	\$36.00	\$66.00	\$125.00

 La Voix de l'Est Ltée Ltée
 136, Principale J2B 2V4
 Granby, Qué.
 Tél. 377-5433



SOLDE

DE JANVIER

VETEMENTS HOMMES-GARCONS

(tant que les stocks dureront)

CHEMISES SPORTIVES POUR GARCONS

PRIX COURANTS
WOOLCO: 7.95 - 8.95

PRIX COURANT
WOOLCO: 12.95

PRIX SPECIAL
WOOLCO: **\$6**

PRIX SPECIAL
WOOLCO: **\$10**

VETEMENTS DE SKI

POUR HOMMES ET GARCONS

25% DE RABAIS
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

MANTEAUX POUR L'HIVER

POUR HOMMES ET GARCONS

25% DE RABAIS
SUR LE PRIX COURANT

CHANDAILS POUR HOMMES

PULLOVERS ET CARDIGANS

PRIX COURANT
WOOLCO: 11.99 à 18.95

PRIX COURANT
WOOLCO: 19.95 à \$25.

PRIX SPECIAL
WOOLCO: **\$9**

PRIX SPECIAL
WOOLCO: **\$15**

PANTALONS POUR HOMMES

En corduroy

PRIX COURANT
WOOLCO: 17.95

PRIX COURANT
WOOLCO: 24.95

PRIX SPECIAL
WOOLCO: **\$13**

PRIX SPECIAL
WOOLCO: **\$18**

MANTEAUX LONGS POUR HOMMES

PRIX COURANT
WOOLCO: 69.95

PRIX COURANT
WOOLCO: \$90

PRIX SPECIAL
WOOLCO: **\$49**

PRIX SPECIAL
WOOLCO: **\$59**

GANTS ET MITAINES POUR HOMMES

PRIX COURANTS WOOLCO: 9.95 et 10.95 LA PAIRE

PRIX SPECIAL
WOOLCO: **\$8**

CHEMISES POUR HOMMES

Modèles sport

Modèles habillés

PRIX SPECIAL WOOLCO: **\$9**

PRIX SPECIAL WOOLCO: **\$5**



PLAZA GRANBY

370 St-Jacques,
Granby



VENEZ AU CAFÉ ROUGE
POUR UN GOÛTER FRUGAL
OU UN COPIEUX REPAS !

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.